



# Assemblée générale

Soixante-septième session

**26<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 17 octobre 2012, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Jeremić ..... (Serbie)

*En l'absence du Président, M. Balé (Congo), Vice-Président, assume la présidence.*

représentant du Cameroun au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/67/PV.25).

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

**Points 63 et 13 de l'ordre du jour (suite)**

**Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

**Rapport du Secrétaire général (A/67/204)**

- b) **Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

**Rapport du Secrétaire général (A/67/205)**

**2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique**

**M<sup>me</sup> Ezeigwe** (Nigéria) (*parle en anglais*) :  
Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général pour sa présentation des deux rapports très instructifs (A/67/204 et A/67/205) dont nous sommes saisis. Ma délégation s'associe à la déclaration faite plus tôt par le

Nous nous félicitons de la nomination de M. Maged Abdelaziz au poste de Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, nomination dont nous considérons qu'elle constitue un premier pas en faveur de la revitalisation des activités du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et de leur appui.

Les rapports à l'examen traitent de plusieurs questions relatives aux défis auxquels le continent est confronté, notamment les domaines où des progrès considérables pourraient être réalisés par les Africains eux-mêmes. Ils mettent également en exergue plusieurs mesures politiques prises par de nombreux pays et organisations africains sur la mise en œuvre des priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les réponses de la communauté internationale et l'appui fourni par le système des Nations Unies au cours de l'année écoulée.

Ma délégation note que, en dépit de ces difficultés, les pays africains ont bien avancé dans la mise en œuvre des priorités sectorielles du NEPAD, en particulier dans les domaines de la gouvernance, des infrastructures, des technologies de l'information et de la communication et de l'agriculture. Nous sommes encouragés par les rapports intérimaires sur l'appui fourni par le système des Nations Unies au renforcement du Mécanisme de coordination régionale des organismes et entités des Nations Unies qui aident l'Union africaine et son

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et son approche sectorielle.

S'agissant des domaines où des mesures ont été prises dans l'optique de réaliser les objectifs du NEPAD, nous tenons à réitérer la nécessité d'investir davantage dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la santé, car l'un des secteurs clefs qui exigent des pays africains et de leurs partenaires qu'ils agissent en synergie est le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Comme l'indiquent les rapports du Secrétaire général, la part de l'Afrique dans le marché mondial de l'agriculture est extrêmement faible et a continué à diminuer ces dernières années.

De plus, certains aspects des rapports soulignent l'importance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour le développement du continent. L'environnement mondial étant de plus en plus interdépendant, nous tenons à insister sur la nécessité de mettre en œuvre les engagements pris par les partenaires de développement, ce qui pourrait également aider les pays africains à relever les défis du développement et faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

À cet égard, nous souscrivons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux partenaires de développement de l'Afrique pour qu'ils tiennent leurs promesses et honorent les engagements pris relativement aux besoins de développement du continent, dont les engagements concernant la mise en œuvre des priorités du NEPAD. Nous demandons également aux pays du Groupe des Huit de tenir les promesses qu'ils ont faites à l'Afrique lors du Sommet de 2005 à Gleneagles. Nous demandons plus particulièrement qu'ils tiennent leurs promesses dans les domaines du financement pour l'agriculture et du développement, comme le souligne le rapport.

La Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, lancée au début de cette année, a pour but d'aider 50 millions de personnes à sortir de la pauvreté d'ici 10 ans, en particulier en mobilisant des capitaux privés pour l'agriculture en Afrique et en augmentant les investissements et l'utilisation de technologies pour renforcer la productivité agricole. Nous pensons que cette initiative pourrait servir de modèle de coopération et d'engagement entre l'Afrique et le reste du monde.

Les nombreux conflits et crises dans diverses régions du continent ont fait obstacle au développement de l'Afrique. Nous applaudissons aux remarques faites dans le rapport du Secrétaire général relatives aux causes des conflits et à la promotion de la paix et du

développement durables en Afrique. Nous convenons que le fait que des secteurs importants de la société soient systématiquement exclus des institutions de gouvernance politique et de l'accès aux avoirs économiques et aux services sociaux clefs est l'un des principaux facteurs de conflit sur le continent. Nous nous félicitons également que le rapport de cette année s'attache à la question vaste de la gestion de la diversité et à la nécessité urgente de s'attaquer aux problèmes qui en découlent pour la paix, la stabilité et le développement durable.

Ma délégation reste préoccupée par la prolifération des armes – mentionnée dans le rapport – qui aggrave les conflits chroniques et enraine les activités terroristes dans certaines régions du continent. Il est encore plus préoccupant que des groupes criminels dans certaines régions en aient profité pour recruter et créer des réseaux d'appui locaux en vue de recueillir des informations et de se procurer des armes et des munitions, ce qui facilite davantage encore la criminalité transnationale organisée.

À cet égard, je tiens à saisir cette occasion pour saluer les efforts déployés par les États Membres qui ont travaillé avec zèle le mois dernier à rédiger le document final de la deuxième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (A/CONF.192/2012/RC/4, annexe I), sous la présidence de l'Ambassadrice Joy Ogwu du Nigéria.

Le Nigéria n'est pas à l'abri de certains de ces problèmes. Mon pays est en train de lutter contre les activités criminelles et odieuses du groupe Boko Haram. Je peux toutefois vous assurer que nous nous efforçons sans relâche de régler le problème dans son ensemble. Dans la sous-région, le Nigéria a également montré à d'autres dirigeants africains comment répondre à la crise dans la région du Sahel. Nous demandons donc à la communauté internationale d'appuyer les mesures prises actuellement par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour régler la situation politique et les problèmes de sécurité au Mali. Nous pensons qu'en s'attaquant aux problèmes de sécurité au niveau de la région, compte tenu plus particulièrement de la situation actuelle au Mali, les États régionaux seront en mesure de tirer parti des résultats obtenus au fil des années pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et pour se rapprocher des objectifs de développement durable.

Ma délégation prend note des résultats obtenus par l'Assemblée s'agissant de mettre en œuvre les recommandations applicables aux domaines prioritaires clefs identifiés dans le rapport d'évaluation de 2010 du Secrétaire général (A/65/165). Les activités du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, telles que présentées dans le rapport, sont dignes d'éloges. Il faut néanmoins que le Bureau dispose de personnel et de ressources supplémentaires pour lui permettre de s'acquitter de son mandat relatif au Mécanisme d'évaluation des Nations Unies. Nous demandons à tous les Membres de l'ONU d'aider le Bureau à s'acquitter pleinement de son mandat, en particulier s'agissant d'appuyer la mise en œuvre du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe) et de définir le programme de développement pour l'après-2015. Il faut également élever le niveau d'interaction entre les organisations régionales et sous-régionales africaines et les États Membres afin de renforcer davantage l'appui des Nations Unies aux activités du Bureau.

Deux ans après l'échéance fixée pour faire reculer le fléau du paludisme en Afrique, cette maladie pose toujours une grave menace à la santé publique au Nigéria, où elle est responsable de 30 % du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de 11 % du taux de mortalité maternelle. Avec un taux de transmission constant et un pic saisonnier d'avril à octobre, la maladie a un impact considérable sur la situation économique du pays où 167 millions de personnes sont exposées au paludisme. Le coût annuel dû aux dépenses liées à la prévention et au traitement, à l'absentéisme, à la perte de productivité et à l'invalidité se chiffre à environ 835 millions de dollars.

Certaines mesures ont été prises pour régler le problème. Par exemple, conformément au programme de transformation du Gouvernement nigérian actuel, une initiative a été mise en place pour contrôler le paludisme. Le Nigéria s'associe à la Déclaration d'Abuja, « Faire reculer le paludisme en Afrique », faite par les chefs d'État et de gouvernement africains au début de la décennie afin de réduire de moitié le poids de la maladie d'ici à l'an 2010. Le Nigéria base ses efforts de contrôle et d'éradication du paludisme sur quatre piliers stratégiques, à savoir la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée pour que toute la population soit couverte, un diagnostic et un traitement rapides avec des médicaments efficaces, la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent pour réduire la transmission, et la prévention

du paludisme pendant la grossesse grâce à un traitement préventif intermittent.

Avec l'appui de partenaires extérieurs, des interventions à fort impact contre le paludisme ont été mises en œuvre et sont actuellement élargies pour obtenir des résultats. Selon le dernier décompte, 51,6 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée ont été distribuées à la population dans les campagnes. Ces efforts sont accompagnés d'une stratégie énergique de distribution régulière des moustiquaires pour s'assurer que 80 % de la population – taux déjà atteint – restent couverts.

En outre, le traitement rationnel du paludisme, avec une combinaison thérapeutique à base d'artémisinine suite à un diagnostic fait grâce à des trousseaux de diagnostic rapide et à la microscopie, est considéré comme la formule parfaite en matière de prévention de la résistance aux médicaments. Le taux des femmes enceintes bénéficiant d'un traitement préventif intermittent est passé de 5 % à plus de 13 % au cours des dernières années. L'utilisation de larvicides et la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent sont d'autres mesures mises en œuvre par étapes. L'impact de tels efforts est de plus en plus évident. Plus d'enfants que par le passé dorment désormais sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée. On estime à plus 166 000 le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui ont été sauvés grâce à Lives Saved Tool.

Un certain nombre de problèmes menacent actuellement d'affaiblir la détermination du Nigéria à passer d'une phase de contrôle à une phase d'élimination du paludisme. Au cours des deux derniers mois, de nombreuses régions du pays ont été victimes d'inondations sans précédent qui ont laissé de nombreuses personnes sans abri. Cette situation risque de déboucher sur une incidence accrue du paludisme, compte tenu du fait qu'il existe désormais plus de sites de reproduction de moustiques paludéens que d'habitude. En outre, de nombreuses fournitures nécessaires aux interventions ont été détruites par les inondations.

Je tiens à affirmer que le Nigéria est pleinement déterminé à s'attaquer avec énergie au fléau du paludisme par divers moyens, notamment l'adoption et l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée pour contrôler le paludisme dans le pays. Afin d'élargir rapidement la portée de cette intervention, un modèle mixte comprenant une phase de rattrapage, dans le cadre d'une campagne universelle de masse,

et une phase de maintien avec la distribution régulière de moustiquaires fait désormais partie du Programme national de contrôle du paludisme du Nigéria pour 2009-2013. Telle est la stratégie déclarée pour élargir la portée de cette intervention. Nos partenaires extérieurs nous ont apporté un appui considérable tout au long de la campagne universelle de masse qui a commencé en 2009. Nous demandons à la communauté internationale d'aider à renforcer les capacités de production au niveau local de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée.

Je tiens à affirmer que le Nigéria reste déterminé à améliorer la vie des peuples africains. Le continent ne doit pas être défini par la violence ou par l'échec. Le peuple africain et le monde se doivent d'assurer aux générations futures un environnement propice où les rêves deviennent réalité et où les aspirations sont pleinement entendues.

**M. Nam Bora** (Cambodge) (*parle en anglais*) : Je tiens à dire que le Cambodge et l'ensemble de la nation cambodgienne pleurent la disparition de S. M. feu le Roi Norodom Sihanouk, qui fut l'architecte de l'amitié entre l'Asie et l'Afrique.

Je suis certes en deuil aujourd'hui, mais je voudrais malgré tout commencer par remercier le Secrétaire général de ses informations détaillées contenues dans les documents intitulés « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : dixième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international » (A/67/204) et « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/67/205), ainsi que dans le rapport intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique » (A/66/169), publié plus tôt.

Le Cambodge attache une grande importance à son amitié et à sa coopération avec l'Afrique. Au fil des décennies, les relations entre le Cambodge et les pays africains se sont renforcées, et se caractérisent par la solidarité, une coopération étroite et le respect mutuel. Le Cambodge appuie fermement la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et estime qu'il s'agit d'un instrument important pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement sur tout le continent africain. Le Cambodge considère que le NEPAD offre également à l'Afrique un projet collectif et un cadre de développement stratégique.

Je voudrais rappeler à l'Assemblée qu'en 2002, lorsque le Cambodge présidait l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), nous avons pris l'initiative d'inviter le Président du NEPAD, l'ancien Président sud-africain, M. Mbeki, à se rendre au Cambodge pour prononcer une allocution sur le développement de l'Afrique. Le Cambodge se félicite des progrès considérables accomplis grâce aux efforts des populations et des dirigeants africains pour s'attaquer à certaines priorités sectorielles du NEPAD et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), telles l'éducation, la santé, les infrastructures et l'agriculture.

Comme le soulignent les rapports du Secrétaire général, la plupart des pays africains auront de grosses difficultés à réaliser les OMD, surtout dans le contexte de la fragilité et de l'incertitude de la reprise économique actuelle. Le Cambodge estime lui aussi qu'il y a beaucoup à faire pour aider l'Afrique à mettre en œuvre le NEPAD et à réaliser les OMD. Les plans d'action et les programmes internationaux de développement doivent continuer à s'intéresser au continent africain et à l'aider. Le Cambodge continuera d'œuvrer en ce sens.

À ce titre, le Cambodge réaffirme sa volonté de renforcer sa coopération et sa collaboration avec l'Afrique. Nous sommes prêts à resserrer nos liens et nos partenariats avec l'Afrique pour la réalisation des OMD et d'un développement durable. Nous croyons résolument qu'avec un appui mutuel et une mise en commun des expériences et des pratiques optimales, l'ASEAN et l'Afrique pourront atteindre ces objectifs.

En outre, nous sommes d'avis que la coopération Sud-Sud est la meilleure stratégie pour promouvoir un partenariat entre l'ASEAN et l'Afrique. La coopération Sud-Sud dans des domaines stratégiques clefs, tels que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, favoriserait considérablement le développement et l'intégration de l'Afrique en termes d'élimination de la pauvreté et de la faim, d'agriculture et de développement rural, ainsi que d'atténuation des effets des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers.

À cet égard, l'intégration récente du NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine, et la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD signalent une avancée notable dans la mise en œuvre du NEPAD. C'est également, selon nous, un bon moyen de faciliter et d'améliorer la gestion et la coordination de la mise en œuvre des programmes

et projets régionaux et continentaux prioritaires de l'Afrique, ce qui ouvre de meilleures perspectives au processus de développement du continent.

Cela étant dit, le Cambodge appuie pleinement la conclusion et les recommandations formulées par le Secrétaire général dans ses rapports concernant les moyens appropriés de renforcer la mise en œuvre du NEPAD et de faire fond sur la dynamique insufflée à l'aide internationale au développement de l'Afrique. En outre, nous appuyons également la recommandation relative à la mise au point d'un processus d'examen qui servirait de mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique.

Enfin, le Cambodge accueille favorablement toute initiative visant à promouvoir le programme commun de développement établi par le Cambodge et l'Afrique pour le bien de nos peuples. Nous nous tenons prêts à renforcer la coopération, la collaboration et la solidarité avec la communauté internationale, en particulier avec l'Afrique, pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les OMD.

**M. Sergeev** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Les États africains sont aujourd'hui face à des problèmes complexes liés à la fois à des transformations internes et à la nécessité de répondre à des menaces extérieures, notamment l'instabilité des marchés financiers et des produits de base, les changements climatiques et les catastrophes naturelles qu'ils entraînent.

La Russie salue les efforts déployés par les pays africains pour accélérer la croissance économique, renforcer l'unité politique et la coopération culturelle sur tout le continent et promouvoir le rôle de l'Afrique dans le monde des affaires. La participation active des États africains dans le règlement des problèmes urgents actuels et leur pleine intégration dans le système économique et politique mondial sont essentiels à la réalisation des objectifs socioéconomiques définis lors des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies.

Nous sommes favorables à des mesures coordonnées visant à promouvoir le développement durable sur le continent africain. Nous accordons une importance prioritaire au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et prenons une part active à la mise en œuvre des mesures convenues pour fournir une aide globale au NEPAD, aussi bien de manière bilatérale que multilatérale.

À ce jour, nous avons déjà annulé le principal de la dette des États africains, qui représentait plus de 20 milliards de dollars. Dans le cadre d'un échange de la dette contre des activités de développement, des accords bilatéraux ont été signés avec la Zambie et la Tanzanie pour que la dette serve à financer des projets de développement. Nous préparons actuellement la signature d'accords similaires avec le Bénin, le Mozambique et l'Éthiopie. Nous avons versé une contribution de plus de 50 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale du Groupe de la Banque mondiale, qui appuie le développement des pays vulnérables, principalement en Afrique subsaharienne.

La Russie fournit aussi une aide humanitaire, y compris une assistance bilatérale, aux pays de la région. La contribution de la Russie, en tant que donateur, au Programme alimentaire mondial pour 2011 a servi à aider l'Éthiopie, la Somalie, la République de Guinée, le Kenya et Djibouti, et, par l'intermédiaire de l'UNICEF, une aide a été fournie à l'Éthiopie, au Kenya, à la Somalie, à Djibouti et à l'Érythrée. La Russie a aussi fourni une aide alimentaire à la République de Côte d'Ivoire par le truchement de l'Organisation internationale de protection civile. Une contribution spécifique a été versée au fonds du Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour renforcer ses capacités de coordination dans la région.

La Russie continue de participer aux efforts de financement à l'appui de l'Afrique dans le cadre du Groupe des Huit, de la Banque mondiale et d'autres initiatives multilatérales.

Le progrès socioéconomique et l'amélioration des conditions de vie en Afrique sont des objectifs qui sont également promus par la poursuite du développement des relations commerciales et économiques ainsi que par des liens d'investissement. De plus en plus de sociétés russes se rendent compte que l'Afrique offre d'énormes possibilités de développer leur activité et développent ou étendent leur présence dans les pays africains. La Russie fait bénéficier les États de la région de très nombreuses préférences commerciales. Les exportations traditionnelles des pays les moins avancés, africains pour la plupart, sont exonérées des droits à l'importation et des droits de douane.

La Russie participe au Partenariat mondial pour l'éducation. Mon pays a versé les 42,9 millions de dollars qu'il avait promis à la Banque mondiale pour la période 2008-2012 afin de renforcer le programme pour une éducation de base de plus grande qualité

dans les pays en développement, y compris en Afrique. Plus de 8 000 Africains étudient actuellement dans des universités russes, et environ la moitié d'entre eux bénéficie de bourses financées par le budget fédéral russe.

Nous accordons une assistance substantielle à l'Afrique dans le domaine de la santé publique. Le montant total de notre contribution volontaire au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'élève à 100 millions de dollars. En outre, nous nous sommes engagés à rembourser à hauteur de 217 millions de dollars les dépenses encourues par le Fonds pour l'exécution des projets en Russie.

La Russie attache une grande importance à la réalisation des objectifs de la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique. En 2011, nous avons intégralement versé notre contribution de 20 millions de dollars pour la mise en œuvre du Programme renforcé de lutte contre le paludisme en Afrique de la Banque mondiale. En 2010, nous avons versé 4 millions de dollars à un programme similaire, le Programme mondial pour les vaccins et la vaccination de l'Organisation mondiale de la Santé.

En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie contribue d'une manière tangible à l'élaboration des stratégies et des mesures concrètes prises par la communauté internationale pour renforcer la paix et la sécurité en Afrique. Nous participons aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies sur tout le continent. Nous avons développé les programmes de formation destinés aux soldats de la paix et aux agents des forces de l'ordre africains. Nous sommes convaincus que le règlement et la prévention des conflits armés est un facteur clef pour un avenir sûr du continent. Nous appuyons le rôle de plus en plus actif que jouent l'Union africaine et les organisations sous-régionales à cet égard. Nous prenons note des efforts pour mettre en place la Force africaine en attente et le Système d'alerte rapide à l'échelle du continent.

Nous appelons au renforcement du partenariat entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le règlement des graves situations de crise. Nous appuyons les efforts en cours pour établir des liens de coopération entre l'ONU et l'Union africaine dans ce domaine. L'adoption de la résolution 2033 (2012) du Conseil de sécurité en janvier a été une étape importante à cet égard.

Pour assurer une paix plus durable sur le continent, une participation plus active des États africains est nécessaire. Il faut absolument veiller à ce que des mesures soient prises pour lutter contre les groupes armés illégaux, renforcer les relations de bon voisinage et développer les liens de coopération afin de sécuriser les frontières et de prévenir le débordement des conflits, l'infiltration des armes et des mercenaires, les violations massives du droit international humanitaire et l'impunité en cas de crimes contre l'humanité. La Russie apporte un appui politique constant aux efforts déployés par la communauté africaine à cette fin et est disposée à contribuer au renforcement des capacités des États africains pour faire face aux crises.

Nous sommes convaincus qu'il est possible de surmonter tous les obstacles à la transformation du continent en une zone de sécurité, de stabilité et de développement durable en s'appuyant sur la base solide du droit international, de l'unité africaine et de la solidarité des amis de l'Afrique avec les peuples du continent.

La Russie se félicite de la mise en place, sous l'égide de l'Assemblée générale, d'un mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique. Nous espérons qu'un dialogue sérieux et dépolitisé au sein de ce mécanisme contribuera à renforcer la stabilité régionale et à promouvoir les conditions propices à une croissance économique durable. Nous sommes prêts à continuer à fournir une assistance multiforme pour régler les problèmes pressants qui se posent sur le continent, sur la base d'un partenariat équitable et mutuellement avantageux.

**M. Nishida** (Japon) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, la communauté internationale a les yeux tournés vers l'Afrique, qui est la nouvelle frontière économique mondiale, après l'Asie. Ces dernières années, le taux annuel de croissance économique du continent africain a été supérieur à 5 %.

D'un autre côté, l'Afrique continue de se heurter à plusieurs problèmes, notamment les conflits et la pauvreté. Il faut sans attendre redoubler d'efforts pour aider l'Afrique à tirer pleinement parti de ses riches ressources naturelles et de sa croissance démographique afin de créer des économies et des sociétés qui profiteront à tous les habitants du continent, y compris les groupes socialement vulnérables, tels que les femmes et les pauvres. Nous devons également intensifier nos efforts pour établir une société à même de résister aux catastrophes naturelles, telles que les sécheresses, et

aux autres crises provoquées par les bouleversements socioéconomiques.

L'économie africaine, comme toutes les autres économies, subit les tendances de l'économie mondiale. Par conséquent, il est indispensable de développer l'infrastructure africaine afin de renforcer et de diversifier les secteurs susceptibles de favoriser une croissance robuste et durable. C'est pourquoi le Japon appuie vigoureusement le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui est une initiative africaine. Nous allons prendre en considération les priorités du PIDA dans le cadre de l'assistance que nous fournissons.

Il convient de noter que plus de 40 % de la population africaine est âgée de moins de 15 ans. L'emploi des jeunes est une question de développement économique, mais aussi logiquement une question de sécurité. Il est capital que ces jeunes puissent trouver des emplois décents et la formation professionnelle des jeunes générations est une question pressante.

L'agriculture et la sécurité alimentaire sont également des questions déterminantes en Afrique. Le développement rural, surtout lorsqu'on accorde une attention particulière aux femmes et aux petits exploitants, contribue tout particulièrement à l'élimination de la pauvreté. Le Japon se félicite de l'engagement collectif pris par les pays africains, à travers le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture, d'accroître chaque année leur productivité agricole de 6 % et d'allouer 10 % de leur budget national à l'investissement agricole.

Les changements climatiques sont un autre problème grave étroitement lié à l'agriculture et à la sécurité alimentaire en Afrique. Il importe au plus haut point d'épauler l'Afrique pour qu'elle puisse s'adapter aux changements climatiques, notamment par la sélection de variétés de cultures résistantes à la sécheresse et par la construction d'installations d'irrigation. Le Japon contribue actuellement à cet effort à travers le Programme d'adaptation en Afrique et l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir un développement résilient au changement climatique et à faible émission de carbone, dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD).

En ce qui concerne les questions de santé, des progrès notables ont été accomplis pour réduire les taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans et enrayer la propagation du VIH/sida, du paludisme

et de la tuberculose. Néanmoins, une action globale, notamment des efforts supplémentaires en faveur de la santé maternelle et infantile, demeure nécessaire pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans toute l'Afrique.

Pour ce qui est de la paix et de la sécurité, qui sont des conditions préalables à une croissance économique durable, à la réalisation des OMD et à l'édification de sociétés sans exclus et capables de s'adapter, le Japon salue les initiatives menées dans ce domaine par les pays africains par l'intermédiaire de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, en particulier en ce qui concerne le Soudan du Sud, le Mali, la Somalie et la région du Sahel. Il est de l'intérêt de la communauté internationale d'appuyer ces initiatives africaines en faveur de la paix et de la sécurité.

La résolution 66/290 sur la sécurité humaine, adoptée le mois dernier, a été cofacilitée par la Jordanie et le Japon. Il est primordial que ses avantages se fassent sentir sur le terrain. La sécurité humaine est une approche efficace qui met l'accent sur les individus et contribue à bâtir des sociétés dans lesquelles tout le monde peut vivre dans la dignité grâce à des actions destinées à protéger les individus et les communautés qui sont exposés à des menaces réelles ou potentielles et à leur donner des moyens d'agir.

Le Japon est déterminé à promouvoir la sécurité humaine aux quatre coins du monde, en coopération avec l'ensemble des parties prenantes, en gardant à l'esprit que les trois piliers de l'ONU – à savoir la paix et la stabilité, la sécurité et le développement et les droits de l'homme – sont interdépendants et se renforcent mutuellement. À cet égard, l'approche axée sur la sécurité humaine est également importante dans le contexte de l'Afrique.

Depuis 1993, la TICAD promeut le développement en Afrique en mettant l'accent à la fois sur la prise en main par les pays africains et sur les partenariats avec la communauté internationale, y compris avec mon propre pays, le Japon. Depuis le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en 2001, le processus de la TICAD a contribué à la réalisation des priorités du NEPAD, en servant de cadre de partenariat important. Avec l'appui d'un nombre croissant d'organismes, dont l'ONU, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission de l'Union africaine, la TICAD est devenue un véritable forum international auquel participent organisations

internationales, organisations régionales, membres de la société civile, ainsi que divers donateurs et plusieurs pays asiatiques.

En 2008, la TICAD IV a adopté le Plan d'action de Yokohama, qui comportait deux engagements principaux : le Japon s'engageait, premièrement, à doubler son aide publique au développement à destination de l'Afrique d'ici à 2012, pour la porter ainsi à 1,8 milliard de dollars et, deuxièmement, à multiplier par deux ses investissements en Afrique pour atteindre un montant de 3,4 milliards d'ici à 2012. Le Japon s'est résolument attelé à honorer ces promesses. D'ailleurs, nous avons déjà atteint et dépassé notre engagement relatif à l'investissement, puisque nos investissements en Afrique n'ont pas doublé mais triplé.

Le mois dernier, l'Assemblée générale a adopté la résolution 66/293 sur un mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique, qui met l'accent sur la nécessité de concrétiser les promesses faites. Avec le processus de la TICAD, le Japon a mis en place un mécanisme qui permet d'organiser des réunions ministérielles annuelles de suivi afin de surveiller de près l'état d'avancement des engagements pris à la TICAD IV. Il s'agit d'une initiative novatrice dont le but est d'améliorer la responsabilité, et nous sommes prêts à faire profiter de notre expérience en la matière.

Du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2013, le Japon, en collaboration avec l'ONU, la Banque mondiale, le PNUD et la Commission de l'Union africaine, organisera la TICAD V à Yokohama, qui marquera le vingtième anniversaire du processus de la TICAD et, en même temps, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'unité africaine. Nous sommes actuellement en plein préparatifs de la TICAD V, avec notamment l'organisation d'une réunion de hauts fonctionnaires à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 15 au 17 novembre, et d'une réunion ministérielle préparatoire à Addis-Abeba, en Éthiopie, au début de l'année prochaine.

À l'occasion de la TICAD V, nous espérons renforcer à la fois la prise en main par les pays africains et le partenariat avec les partenaires de développement. Nous sommes également en train d'étudier les moyens grâce auxquels la société civile et le secteur privé, dont la participation est essentielle pour le développement autonome et à long terme de l'Afrique, peuvent être intégrés au processus. Comme pour les précédentes réunions de la TICAD, le Japon sollicite la participation

des chefs d'État africains et la coopération des partenaires de développement.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant que le Japon est résolument et durablement attaché au développement de l'Afrique.

**M. Jerandi** (Tunisie) (*parle en arabe*) : En premier lieu, je tiens à féliciter M. Maged Abdelaziz de sa nomination au poste de Conseiller spécial pour l'Afrique. Sa présence à chaque fois que l'Afrique est au centre des débats témoigne de la grande attention que le Secrétaire général porte aux questions africaines.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de ses rapports (A/67/204 et A/67/205) sur les points de l'ordre du jour à l'examen qui mettent en exergue les efforts que déploie l'Afrique pour se libérer du sous-développement, mais qui n'en présentent pas moins les lacunes et les contraintes existantes, y compris dans le domaine de l'indispensable appui international.

Aujourd'hui, le monde entier s'accorde à reconnaître que l'Afrique a fait des avancées significatives à plusieurs égards durant les 10 années d'existence de cet ambitieux programme de développement, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le rapport du Secrétaire général permet de constater ces progrès à travers les différentes composantes du Programme de développement des infrastructures en Afrique du NEPAD, axé sur l'énergie, les transports, l'eau et l'assainissement, l'information et la technologie des communications.

Dans le contexte de l'actuelle reprise mondiale fragile et incertaine, la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sur le continent supposent une détermination et un leadership sans faille du continent et de ses partenaires en matière de développement, afin de s'assurer de la tenue des engagements dans les délais impartis en vue de concrétiser les objectifs de développement. À cet égard, ma délégation réitère la nécessité urgente d'opérationnaliser le mécanisme de suivi de l'ONU en vue d'assurer le suivi adéquat de tous les engagements liés au développement de l'Afrique.

La promotion d'une paix et d'un développement durable en Afrique nécessite des actions solidaires, concrètes et soutenues de la part de la communauté internationale, qui s'attaquent aux causes profondes du sous-développement et des conflits sur le continent en



vue de créer un environnement propice à l'investissement et à la croissance économique durable en Afrique. Je me permets ici de réitérer les préoccupations africaines face à un phénomène particulier qui constitue une source majeure de tension sociale ainsi que de pauvreté en Afrique, celui du chômage des jeunes. Le chômage des jeunes en Afrique, où plus de 60 % de la population a moins de 25 ans, constitue aujourd'hui une menace sérieuse, tant pour les pays africains que pour la communauté internationale, suite aux dérapages et autres répercussions causés par ce phénomène au sein de certaines sociétés.

Les partenaires de développement de l'Afrique sont appelés à redoubler d'efforts dans une approche intégrée pour l'aider à résoudre les causes profondes de tension sur le continent, qui englobent, outre le chômage, l'insécurité alimentaire, les problèmes de dettes, la désertification, les changements climatiques et la pénurie d'eau. La facilitation de la circulation des personnes physiques, l'accroissement de l'investissement étranger direct, le renforcement de l'aide publique au développement, l'encouragement du transfert technologique et le renforcement des capacités afin de tirer profit des avantages relatifs au traitement préférentiel sont désormais nécessaires afin d'aider à l'instauration d'un développement et d'une paix durables sur le continent africain.

Plusieurs pays africains, à l'instar de la Tunisie, de l'Égypte et de la Libye, ont engagé des processus vastes de réformes politiques et économiques à la suite des révolutions historiques contre les décennies de dictature, de corruption et de mauvaise gouvernance qu'ils ont connues. Il appartient maintenant au système des Nations Unies, à la communauté internationale et à tous nos partenaires de renforcer leur soutien à nos pays dans leur quête de transformation et de transition démocratique, et dans leurs efforts de reconstruction nationale.

De par sa profonde conviction d'un destin commun et de l'impératif de coopération et de solidarité avec les pays africains, la Tunisie est résolue de travailler de concert avec nos partenaires du continent pour faire de l'Afrique une zone de partenariat actif et y établir en les conditions de paix et de développement durables. La tâche prioritaire pour toutes les parties intéressées est maintenant d'honorer leurs engagements envers l'Afrique.

**M. Wang Min** (Chine) (*parle en chinois*) :  
Confrontés aux effets de la crise financière internationale

de ces dernières années, les pays africains ont déployé de manière autonome des efforts inlassables pour promouvoir le processus d'intégration, renforcer la coopération internationale, maintenir la dynamique en faveur de la stabilité et du développement, et ont considérablement progressé dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD a permis de favoriser la réalisation de projets dans des domaines clés tels que l'infrastructure, l'agriculture, la sécurité alimentaire et les soins de santé et d'améliorer la cohérence et la coordination des efforts de développement des pays africains. Les résultats obtenus par l'Afrique sont encourageants et nous avons pleinement confiance dans ce continent.

Cela étant, il convient de reconnaître les problèmes auxquels est confrontée l'Afrique. L'économie mondiale continue de ralentir du fait de la persistance de la crise financière. Le taux de croissance global en Afrique reste inférieur au niveau d'avant la crise, qui était de 6,5 %, ce qui n'est pas suffisant pour réduire la pauvreté de manière significative. Bien qu'elle ait quelque peu augmenté depuis 2004, l'aide publique au développement fournie à l'Afrique reste loin du niveau promis. La crise financière internationale et la crise de la dette souveraine en Europe ont un contrecoup à long terme sur la viabilité des dettes africaines et elles ont provoqué une baisse de l'investissement direct étranger en Afrique et une détérioration des conditions commerciales pour l'Afrique. Les conflits locaux dans certaines régions d'Afrique persistent et la conjugaison de la crise humanitaire n'a fait qu'aggraver leurs effets. L'Afrique, et notamment l'Afrique subsaharienne, doit relever d'immenses défis pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à la date prévue.

Pendant la deuxième décennie du NEPAD, la communauté internationale doit continuer de porter toujours plus d'attention à l'Afrique, d'accroître son aide au sur le continent et d'encourager de plus grands progrès dans la mise en œuvre du NEPAD afin de promouvoir la stabilité et la prospérité en Afrique. Dans ce contexte, la Chine voudrait faire les suggestions suivantes.

Premièrement, s'agissant du renforcement des partenariats de développement, les pays développés doivent faire preuve d'une plus grande volonté politique et honorer pleinement et rapidement les engagements en matière d'aide et de réduction de la dette qu'ils ont pris à l'égard de l'Afrique. La communauté internationale

doit faire de son mieux pour aider davantage l'Afrique, augmenter l'aide au commerce et favoriser la conclusion rapide du Cycle de négociations commerciales de Doha afin d'améliorer l'environnement commercial pour les pays africains. La résolution 66/293 doit être pleinement mise en œuvre afin de renforcer le mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique.

Ces dernières années, la coopération Sud-Sud s'est développée rapidement, ce qui a imprimé un fort élan au développement socioéconomique en Afrique. Nous appuyons les efforts visant à exploiter davantage le potentiel de la coopération Sud-Sud et à tirer parti des avantages que présente ce type de coopération pour contribuer plus efficacement à la mise en œuvre du NEPAD. Néanmoins, la coopération Sud-Sud ne remplace pas la coopération Nord-Sud; elle la complète.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'appui accru que l'ONU doit fournir à l'Afrique, ces dernières années, les initiatives régionales mises en place pour appuyer et aider l'Afrique ont progressé. Il importe de continuer à accorder la priorité aux besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement afin que les priorités des organismes des Nations Unies soient conformes aux priorités sectorielles du NEPAD. Le programme de développement pour l'après-2015 et les mesures de suivi prises aux fins de la mise en œuvre du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe) devront également accorder une attention particulière aux besoins de l'Afrique.

Troisièmement, pour ce qui est de la prise en main par l'Afrique de son programme de développement, les pays africains ont, ces dernières années, consenti des efforts énormes et obtenu des résultats notables dans les domaines des réformes économiques, du règlement des conflits et du renforcement des capacités en matière de gouvernance. L'Afrique est tout à fait capable de diriger son propre programme de développement. La communauté internationale doit respecter les réalités africaines et la volonté des pays africains, appuyer les efforts individuels qu'ils déploient pour gérer leurs affaires, continuer d'éliminer les conditions liées à l'assistance et améliorer la prévisibilité et la transparence de l'aide.

Au cours des six années écoulées depuis la création du nouveau partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique, la Chine a approfondi ses relations avec les pays africains et les organisations régionales

telles que l'Union africaine. La Chine a soutenu activement l'intégration de l'Afrique et continué d'accroître son appui au NEPAD. Ces trois dernières années, le montant total de l'assistance fournie par la Chine à l'Afrique a quasiment doublé, et cette assistance est de plus en plus axée sur des initiatives visant à améliorer le niveau de vie de la population, à réduire la pauvreté, à prévenir et atténuer les catastrophes et à renforcer les capacités. Nous avons construit des écoles, des hôpitaux, des routes et des ponts et mis en place des projets d'approvisionnement en eau. La Chine a tenu son engagement d'accorder 15 milliards de dollars de prêts concessionnels à l'Afrique. Grâce aux efforts soutenus qu'elle déploie pour élargir ses échanges commerciaux avec l'Afrique et investir davantage sur le continent, la Chine est depuis trois années consécutives le principal partenaire commercial de l'Afrique. Les exportations africaines vers la Chine ont sensiblement augmenté et ont été multipliées par deux au cours des trois dernières années. L'investissement direct chinois en Afrique dépasse un montant cumulé de 15 milliards de dollars, avec des projets d'investissement dans plus de 50 pays africains.

À la cinquième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenue en juillet à Beijing, le Président Hu Jintao a annoncé que le Gouvernement chinois allait prendre des mesures dans plusieurs domaines prioritaires au cours des trois prochaines années pour appuyer la paix et le développement en Afrique. La Chine va ouvrir à l'intention des pays africains une ligne de crédit de 20 milliards de dollars pour les aider à développer leur infrastructure, leur agriculture, leur industrie et leurs petites et moyennes entreprises. La Chine va, selon que de besoin, construire de nouveaux centres de démonstration des techniques agricoles pour aider les pays africains à accroître leur capacité de production. Elle va aider les pays africains à renforcer les capacités de leurs infrastructures météorologiques et de leurs systèmes de protection et de gestion des forêts. La Chine va continuer d'exécuter des projets de forage de puits et d'approvisionnement en eau sur le continent pour fournir de l'eau potable à la population africaine. Elle va encourager les sociétés et les institutions financières chinoises établies en Afrique à prendre part au développement des infrastructures transnationales et transrégionales du continent. Elle va aider les pays africains à moderniser leurs installations douanières et leurs installations d'inspection des produits en circulation pour promouvoir la facilitation du commerce

intra-régional. En outre, la Chine va lancer une initiative relative au partenariat sino-africain pour la paix et la sécurité, approfondir sa coopération avec l'Union africaine et les pays africains dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique, fournir un appui financier aux missions de maintien de la paix de l'Union africaine en Afrique et à la mise en place de la Force africaine en attente, mais aussi former davantage de spécialistes des affaires de paix et de sécurité et de soldats de la paix au profit de l'Union africaine.

La coopération entre la Chine et l'Afrique a pour arrière-plan le fait que les deux parties présentent des circonstances similaires et doivent toutes deux réaliser le développement. Elle est donc hautement constructive et prometteuse. La Chine n'assortit son aide à l'Afrique d'aucune condition politique. La Chine et l'Afrique s'appuient sur leurs forces mutuelles dans le cadre de leur coopération afin de parvenir ensemble au développement, ce qui ouvre des débouchés aux deux parties. La Chine va fournir un appui véritable aux pays africains à l'heure où ils décident eux-mêmes du chemin à suivre pour parvenir au développement, et elle les aidera sincèrement à renforcer leurs capacités de se développer de manière autonome. La Chine sera toujours un ami, un partenaire et un frère pour le peuple africain. En se fondant sur une approche ouverte et profitable à tous, elle œuvrera avec d'autres pays et avec les organisations internationales pour promouvoir le développement et la prospérité et défendre la paix et la stabilité en Afrique.

**M. Diallo** : Monsieur l'Ambassadeur Balé, je n'ai pas eu l'occasion de vous présenter formellement mes félicitations pour l'élection de votre pays comme membre du Bureau de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Aussi est-ce avec grand plaisir que je vous vois présider la 26<sup>e</sup> séance plénière de l'Assemblée. Je voudrais également saluer la présence parmi nous de nos amis, Maged A. Abdelaziz, Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, et Ibrahim Assane Mayaki, Directeur de l'Agence pour la planification et la coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Le Sénégal se réjouit de la convocation de cet important débat sur le NEPAD, cet ambitieux programme continental visant à sortir l'Afrique des contraintes du sous-développement. Je voudrais dire toute notre parfaite appréciation au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui vient de nous présenter des rapports de haute qualité (A/67/204 et A/67/205), assortis de

recommandations pertinentes et salutaires pour le redressement socioéconomique du continent.

L'initiative continentale du NEPAD reste fondée sur une culture endogène du développement et, en même temps, elle est porteuse d'une nouvelle conception sur la nature et l'orientation du meilleur type de partenariat que l'Afrique doit entretenir avec le reste du monde. La mise en œuvre de ce programme interpelle donc l'Afrique, responsable au premier chef de son développement, mais il postule également, des actions concrètes de la part du reste de la communauté internationale.

Comme l'a si bien souligné le Secrétaire général dans son rapport, il est avéré aujourd'hui, qu'au cours des 11 premières années d'existence du NEPAD, l'Afrique a fait des avancées significatives à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne l'extinction des foyers de tension, le retour de la croissance économique, de la bonne gouvernance et de la démocratie, ainsi que la promotion des droits de l'homme et de l'autonomisation des femmes. Convenons, cependant, qu'en dépit des signes encourageants qu'a évoqués le Secrétaire général, les progrès restent lents et des difficultés aiguës continuent de peser sérieusement sur le devenir de ce continent. En effet, dans bien d'autres domaines, se dresse le constat d'un tableau sombre, aggravé par les récentes crises économique, alimentaire, énergétique et environnementale qui ont confiné l'Afrique dans des difficultés inextricables et la placent à la croisée des chemins dans sa quête de développement.

Plus inquiétantes et graves encore sont les statistiques élevées de la pauvreté, des infections par le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et de la mortalité infantile. En dépit d'un taux de croissance satisfaisant, l'Afrique continue de ployer sous le poids d'une pauvreté endémique. À ces obstacles récurrents s'ajoutent, comme une rengaine, d'autres facteurs qui continuent d'agiter le débat international sur le développement. Il s'agit, entre autres, de la famine et du chômage qui sont en hausse, des subventions agricoles qui entravent gravement le libre-échange, du fardeau insupportable de la dette, et de la crise énergétique, avec ses dégâts collatéraux comme les variations intempestives et incontrôlées des prix du pétrole. De même, l'accroissement des investissements demeure plus que jamais au cœur des préoccupations du continent, en tant que composante majeure de la stratégie devant stimuler une croissance économique soutenue et asseoir une véritable économie compétitive.

À l'évidence, l'Afrique aura du mal à se développer, si on ne met pas un frein à ces innombrables

contraintes. Et, sous ce registre, des menaces sérieuses pèsent sur la stabilité du continent en proie de plus en plus au terrorisme international, à l'intégrisme religieux, au fanatisme aveugle de groupes incontrôlés. Il faut nécessairement une ferme volonté au sein de la communauté internationale pour trouver des solutions durables aux conflits qui l'étranglent et ralentissent ses sacrifices pour se développer.

C'est le moment de se féliciter de la résolution 2071 (2012), adoptée le 12 octobre 2012, par le Conseil de sécurité engageant l'Afrique à prendre ses responsabilités et par laquelle il se déclare prêt à examiner plus avant la demande d'intervention de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aux fins de remédier à la situation préoccupante qui sévit au Mali. Le Sénégal condamne fermement l'occupation de la moitié du territoire malien et voudrait réaffirmer son soutien constant à ce pays frère dans cette phase délicate de reconquête de son intégrité territoriale, de sa marche vers la stabilité, la concorde et le progrès. Tout en exprimant son rejet total de toute volonté de partition de ce pays, le Sénégal voudrait souligner son adhésion totale au plan de paix adopté par la CEDEAO et s'engage à lui assurer le succès escompté.

Mon pays est tout aussi exigeant sur le devoir de solidarité en vue d'une stabilité retrouvée en Libye, en Somalie, au Darfour et en Guinée-Bissau. En définitive, c'est dans le respect des promesses tenues et des efforts de financement que la communauté internationale pourra vraiment aider l'Afrique à s'extirper des crises économique, financière, environnementale, énergétique et alimentaire. Aussi a-t-elle besoin d'un partenariat véritable et sincère, juste et équitable, pour devenir, à terme, le continent porteur de la croissance mondiale ainsi qu'elle en a vocation.

**M. Sinhaseni** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Pour commencer, la Thaïlande félicite le Secrétaire général de son rapport complet, publié sous la cote A/67/204, qui facilitera la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La paix et le développement en Afrique ne sont pas importants uniquement pour nos sœurs et nos frères africains, mais pour nous tous. L'Afrique accueille plus d'un quart de la famille des nations représentées à l'ONU, avec une population totale de plus d'un milliard d'habitants, soit un sixième de la population mondiale. Il nous appartient donc à tous de promouvoir la stabilité et le développement durable en Afrique. Comme le

Secrétaire général le note avec justesse dans son rapport : « les pays africains et la communauté internationale [...] doivent renforcer leur partenariat en faveur du développement sur la base d'une responsabilisation mutuelle. » (A/67/204, résumé)

Le NEPAD, avec d'autres initiatives régionales, a contribué de manière importante aux progrès remarquables accomplis ces 10 dernières années en faveur du développement socioéconomique dans la région. Toutefois, l'Afrique continue d'être aux prises avec plusieurs crises, allant des conflits politiques au ralentissement économique, des activités terroristes et criminelles à la sécheresse et la famine. Ensemble, les pays africains et la communauté internationale doivent faire en sorte que ces difficultés n'inversent pas les succès et les progrès obtenus jusqu'à présent.

La communauté internationale doit aider de toute urgence les pays africains pour qu'ils puissent améliorer leurs chances de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Ce ne sera possible que si les priorités sectorielles du NEPAD sont dûment mises en œuvre, puisqu'elles ont pour objectif de promouvoir une croissance économique équitable qui permettra à l'Afrique d'être mieux intégrée dans l'économie mondiale. Nous devons aussi avoir pour priorité de renforcer la capacité de l'Afrique de faire face aux problèmes mondiaux, qu'ils soient nouveaux ou anciens et qu'ils aient trait à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles ou aux pandémies.

La Thaïlande, qui vise un développement axé sur l'être humain, est convaincue que la croissance économique et le développement durable ne peuvent être obtenus que par le développement du capital humain. En conséquence, nos partenariats de développement avec les pays africains portent essentiellement sur le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités dans plusieurs domaines, au sein d'une coopération à la fois bilatérale, trilatérale et multilatérale. Nous espérons que l'expérience et le savoir-faire de la Thaïlande dans les domaines de l'agriculture, de la santé publique et de l'éducation seront utiles à l'Afrique.

L'une des conditions nécessaires au développement durable est une population en bonne santé. La Thaïlande appuie les efforts de l'Afrique pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, notamment s'agissant de combattre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies. La

Thaïlande a soutenu la résolution 62/180, « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique », dont elle s'est portée coauteur, en insistant notamment sur un accès universel et équitable aux traitements et aux médicaments, sans discrimination. Nous avons également appuyé la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, consacré à aider les pays en développement à éradiquer ces fléaux mortels.

Comme l'a appris la Thaïlande au prix d'expériences difficiles, il n'existe pas de solution unique pour tous, notamment en matière de développement. Nous avons donc mis en œuvre des programmes de développement, élaborés en fonction des besoins spécifiques de chaque pays concerné, au Burundi, à Madagascar, au Mozambique, au Sénégal et au Soudan. En outre, nous avons noué un partenariat avec le Lesotho pour mettre en place un projet de développement agricole et d'économie de suffisance, conforme à la philosophie de l'économie de suffisance de S. M. le Roi de Thaïlande, qui met à haut prix des solutions durables et à bas coût, adaptées à chaque situation. Nous poursuivrons notre appui dans un esprit de partenariat dans le cadre de la coopération Sud-Sud et d'une coopération triangulaire avec des institutions des Nations Unies telles que le Programme des Nations Unies pour le développement et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, par le biais du Centre international pour le commerce et le développement basé à Bangkok.

La Thaïlande estime que le développement durable ne pourra pas être obtenu sans une paix et une sécurité durables. Comme l'a souligné mon Premier Ministre lors du débat général le mois dernier (voir A/67/PV.14), il est nécessaire de rechercher des solutions novatrices et de privilégier de nouveaux angles de réflexion. Selon le rapport du Secrétaire général (A/67/205), en raison des troubles politiques, l'Afrique du Nord a enregistré une croissance nulle en 2011. Les sociétés touchées par un conflit font inévitablement face à une explosion du nombre de réfugiés ou à une extension des réseaux de criminalité organisée. En se penchant sur ces questions, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle crucial auquel il convient de rendre hommage.

Pour sa part, la Thaïlande a contribué aux efforts collectifs pour la paix et la sécurité en participant à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Les groupes opérationnels de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden sont un autre domaine

dans lequel nous avons apporté une contribution, en fournissant des patrouilleurs navals. Nous continuerons de coopérer avec l'Afrique et avec la communauté internationale dans un esprit de solidarité afin de préserver la paix et la sécurité internationales.

La Thaïlande partage l'avis du Secrétaire général, qui, dans le même rapport, affirme qu'il est essentiel d'avoir une bonne compréhension des besoins spécifiques des divers groupes. Faute de gestion appropriée, la diversité peut donner lieu à des conflits et de l'instabilité et, en définitive, faire entrave au développement. Si elle est bien gérée, en revanche, l'union des diversités peut être la source d'une grande force, comme nous l'avons appris au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. La Thaïlande salue le rôle de premier plan qu'a joué l'Union africaine en contribuant de la même manière au développement socioéconomique régional, en particulier face à la grande diversité des difficultés auxquelles le continent est confronté.

Enfin, en tant que pays en développement ayant traversé des décennies de tâtonnements, la Thaïlande a désormais placé le développement durable au cœur de son ordre du jour national. En qualité de membre de la communauté internationale, nous continuerons à jouer notre rôle pour consolider le partenariat mondial pour le développement. Nous attendons avec impatience de partager davantage de nos expériences et de nos meilleures pratiques dans divers secteurs du développement avec nos frères et sœurs africains, de manière que nos continents, bien qu'éloignés géographiquement, puissent se rapprocher toujours davantage par la coopération.

**M. Nuñez Mosquera** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Cuba attache une grande importance à la question dont nous débattons aujourd'hui. Le continent africain est un continent extrêmement riche, mais il continue de devoir relever des défis et obstacles inacceptables sur la voie de son développement. Il est triste d'entendre tous ces discours creux qui promettent un appui au continent, pour ensuite observer la manière dont les pays africains sont obligés de consacrer au remboursement de leur dette extérieure des ressources cinq fois supérieures à celles dont ils disposent pour mettre en œuvre leurs programmes de développement social – pour ne citer qu'un exemple. Je rappelle que de puissantes entreprises multinationales luttent pour prendre le contrôle des ressources minérales du continent africain, tandis que les grandes puissances, à quelques exceptions près, ne respectent pas leurs modestes engagements en matière d'aide publique et se raccrochent à un régime de brevets

et d'échanges commerciaux injuste, qui entrave le développement des nations africaines.

Pour s'attaquer aux problèmes africains, il convient d'abord de se défaire de la philosophie du profit à tout prix, laquelle sous-tend l'ordre économique international inique imposé au monde. Notre pays continuera d'appuyer l'Union africaine et tous les mécanismes de concertation régionale dans leurs efforts visant à trouver des solutions adaptées aux problèmes africains, et plaidera sans relâche en faveur du respect de la souveraineté du continent et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays africains. Nous espérons que, pendant ses débats sur l'Afrique, l'Assemblée générale abordera les causes profondes et réelles des défis que doit relever le continent, conséquences de décennies de colonisation et de spoliation et de l'application de mesures néolibérales qui ont aggravé la marginalisation économique et la faillite de nombreux pays du continent. À cet égard, nous appuyons la résolution 66/293, qui porte création d'un Mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique.

Les luttes pour l'indépendance et l'héritage africain sont indissolublement liées à l'émergence et au développement de l'identité nationale cubaine. Nous sommes fiers de rappeler que le peuple cubain est l'héritier direct et naturel de la bravoure, du courage, et de la culture de résistance de l'Afrique, qui, depuis des siècles, se débat héroïquement entre défis et difficultés. Il suffit de rappeler que, pendant la période coloniale, plus d'un million et demi d'esclaves, pour la plupart venus d'Afrique subsaharienne, ont été transférés à Cuba, où ils ont été astreints, entre autres, à un travail forcé dans les plantations de canne à sucre.

Les convictions internationalistes les plus profondes de la révolution cubaine ont fait que notre pays s'est toujours rangé aux côtés de l'Afrique, qu'il s'agisse d'apporter un appui inconditionnel aux luttes anticoloniales ou de soutenir des projets de coopération dans les domaines les plus divers du développement économique et social du continent. Plus de 381 000 soldats et officiers cubains ont combattu avec abnégation pour défendre l'intégrité et la souveraineté des pays frères africains pendant près de trois décennies. Comme nous l'avons dit en plusieurs occasions, nous ne sommes rentrés d'Afrique que porteurs des dépouilles de nos compagnons tombés au combat et forts de l'honneur du devoir accompli.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, notre pays continue de mettre son capital humain et son expérience

au service de la coopération avec les pays d'Afrique. Pour ne citer que les exemples les plus probants, plus de 2 600 étudiants africains poursuivent, grâce à des bourses offertes par Cuba, leurs études professionnelles dans des universités cubaines, notamment en sciences médicales. Plus de 5 000 coopérants cubains servent actuellement dans 34 pays d'Afrique pour de favoriser le développement dans différents domaines comme la santé publique, l'éducation l'agriculture, le sport, la construction, entre autres. Et plus de 27 000 patients africains ont recouvré la vue grâce au programme « Operación Milagro ».

Pour sa part, l'Afrique s'est toujours tenue aux côtés de Cuba. Au cours des 50 années et plus de blocus économique, commercial et financier imposé à mon pays, les gouvernements et peuples d'Afrique sont venus en rangs serrés défendre en 20 occasions devant l'Assemblée générale le droit du peuple cubain de décider de son destin.

Cuba plaide en faveur d'un ordre international plus juste et plus équitable. Nous demandons aucune faveur pour l'Afrique, seulement l'égalité des chances. C'est tout ce dont ont besoin l'Afrique et les autres pays en développement pour relever, sans entraves absurdes, le défi d'œuvrer au bien-être de leurs peuples.

**M. Benmehidi** (Algérie) : Je voudrais dès l'abord souhaiter la bienvenue à M. Ibrahim Assane Mayaki, Directeur général de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et de saisir cette occasion pour renouveler à M. Maged Abdelaziz nos félicitations pour sa nomination au poste de Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique.

Cette année, le débat sur l'Afrique intervient dans une conjoncture marquée par la persistance de la crise économique et financière, dont les conséquences se font ressentir davantage en Afrique qu'ailleurs. En dépit de certaines annonces positives concernant la reprise de la croissance économique, il est important de signaler les problèmes, défis et enjeux auxquels font face les pays africains. Il y a également lieu de noter les politiques mises en œuvre dans le cadre du NEPAD, dont l'objectif premier est de contribuer à l'édification d'un grand pôle de croissance à la mesure des ambitions légitimes de l'Afrique.

En consacrant le NEPAD comme mécanisme offrant un cadre de référence à l'établissement de partenariats entre l'Afrique et le reste du monde, la

communauté internationale a privilégié une nouvelle approche de la coopération et du développement avec l'Afrique. La trajectoire de développement de l'Afrique tracée par le NEPAD reste incontournable, en ce qu'elle donne toute leur portée aux principes d'appropriation et de partenariat qui sont au cœur de cette initiative. La mise en œuvre du NEPAD reste fondée sur un leadership clair pour transformer les idéaux et la vision des fondateurs du NEPAD en actions et en réalités politiques. L'objectif ultime étant la réalisation de la bonne gouvernance politique et économique à travers le renforcement de la démocratie et de l'état de droit, mais aussi du développement économique et social.

La mise en place récente de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, dirigée par M. Mayaki, et son intégration aux structures de l'Union Africaine, marquent un passage qualitatif permettant la réalisation des projets et programmes structurants à portée régionale et continentale. En plus de donner une impulsion à la réalisation des projets et programmes, l'Agence est en mesure d'encourager nos partenaires de développement à respecter leurs engagements à accompagner la mise en œuvre du NEPAD. Dans ce cadre, l'Algérie se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 66/293 portant sur la mise en place du Mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique. Ce nouveau Mécanisme biennal devrait offrir un cadre approprié pour évaluer la mise en œuvre des engagements contractés de part et d'autre et promouvoir davantage la coopération et le partenariat.

Conscient de l'effort que revêt la bonne gouvernance politique dans le développement économique du continent, le NEPAD a introduit dans sa stratégie la mise en place du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Ce dernier constitue un outil volontaire à même de promouvoir et consolider les valeurs de démocratie et de respect de l'état de droit, ainsi que de consolider la paix sociale et la croissance durable. Ce mécanisme, qui fêtera ses 10 années d'existence en 2013, continue de renforcer sa position en tant qu'instrument de promotion de la bonne gouvernance, puisque plus de 30 pays y ont adhéré et 14 pays ont fait l'objet d'un examen d'autoévaluation.

Pour sa part, l'Algérie a présenté en 2012 son deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme d'action national sur la gouvernance. La préparation de ce deuxième rapport s'inscrit dans la détermination et la volonté constante de renforcer la

participation accrue de la société civile à la réalisation d'un développement durable à même de répondre aux aspirations des générations présentes et futures, tout en préservant les intérêts de ces dernières. L'élaboration de ce rapport de mise en œuvre est intervenue au moment où l'Algérie a engagé une nouvelle génération de réformes dans les domaines politique, économique et social, annoncées par le Président de la République en avril 2011.

Durant la prochaine décennie, les efforts déployés dans le cadre du NEPAD seront concentrés sur l'harmonisation des politiques sectorielles et la promotion de politiques économiques communes à l'échelle régionale et continentale. Des secteurs clefs comme l'agriculture, l'environnement, les technologies de l'information, et notamment les infrastructures de base, bénéficient désormais d'une attention accrue.

L'agriculture occupe une place majeure dans le développement du continent. En effet, dans le but d'assurer la sécurité alimentaire, les pays africains ont réalisé des progrès significatifs visant à allouer 10 % de leur budget national au développement de l'agriculture et dépasser l'objectif de 6 % de croissance pour ce secteur. Aujourd'hui, 30 pays sont engagés dans ce programme alors que 21 ont formulé un plan national d'investissement agricole.

Par ailleurs, l'Afrique considère avec clairvoyance que le développement des infrastructures sous-régionales et régionales constitue le socle de son processus d'intégration. L'intérêt de plus en plus affirmé des dirigeants africains pour le développement et la consolidation du secteur névralgique des infrastructures ressort clairement à travers la priorité absolue qui lui est accordée dans les différents plans et programmes initiés dans le cadre de l'Union africaine et du NEPAD. C'est pourquoi l'Algérie se félicite de l'adoption par les chefs d'État africains, en janvier 2012, du Programme pour le développement des infrastructures couvrant quatre domaines d'intervention à l'échelle régionale, dont l'énergie, les ressources transfrontalières en eau, les transports et les Technologies de l'information et des communications. Outre l'impact social en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que l'amélioration de l'attractivité de l'Afrique pour les flux d'investissement africains ou internationaux, ce programme va également permettre de rattraper un retard qui coûte à l'Afrique deux points de croissance annuelle.

On ne peut que constater, cependant, que l'appui de la communauté internationale demeure insuffisant pour faire face aux défis auxquels est confrontée l'Afrique. La communauté internationale est appelée à adopter des mesures concrètes de nature à relancer les économies des pays en développement, notamment en Afrique, tels la facilitation de l'accès aux marchés des pays développés, ou encore le respect des engagements pris en termes d'aide publique au développement. Et, par ailleurs une participation accrue de l'Afrique aux prises de décisions économiques à caractère mondial, contribuerait à réduire considérablement la marginalisation du continent.

Pour terminer, l'Algérie tient à exprimer sa gratitude pour les contributions et l'engagement de plusieurs partenaires, notamment le Groupe des 77 et de la Chine, qui ont permis au NEPAD de connaître une double avancée qualitative : dans le domaine de la bonne gouvernance et dans celui du développement durable.

**M. Chinyonga (Zambie) (parle en anglais) :** Je voudrais, pour commencer, m'associer à la déclaration prononcée par le représentant du Cameroun au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/67/PV.25).

Je remercie le Secrétaire général de ses rapports instructifs sur les questions aujourd'hui à l'examen (A/67/204 et A/67/205). Le rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) met en exergue, entre autres, les questions de la mise en place des infrastructures, de l'agriculture, des technologies de l'information et des communications, en particulier la téléphonie, de la gouvernance et du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, ainsi que de l'engagement en faveur de l'égalité des sexes en Afrique.

Je voudrais féliciter le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, la Commission économique pour l'Afrique d'avoir organisé la semaine de l'Afrique du NEPAD à New York, du 15 au 19 octobre. Les manifestations qui ont été organisées pendant cette semaine, notamment la séance plénière, sont une source à la fois d'inspiration et de renouvellement des forces.

Toutes les questions soulevées dans le rapport du Secrétaire général ont été recensées avant, mais ce qui est important et remarquable, c'est que les nations africaines jouent un rôle de chef de file s'agissant de tracer la voie de leur développement, notamment dans le domaine de la mise en place d'infrastructures. Mon propre pays, la Zambie, a estimé que la mise en place

d'infrastructures constituait une priorité au cours de son sixième plan de développement national, qui couvre la période 2011-2015, et encourage le concept de partenariat public-privé pour accélérer la mise en place d'infrastructures, surtout les routes. L'autre domaine prioritaire est le développement humain, qui est à la fois un moteur et un bénéficiaire du développement. La Zambie vise à développer des compétences qui répondront aux exigences du marché du travail.

S'agissant de l'agriculture, la Zambie a fait de grandes avancées ces dernières années et obtenu des récoltes de céréales exceptionnelles, surtout de maïs, qui est la culture de base. Les avancées en matière de production agricole ne se sont toutefois pas traduites par une réduction de la pauvreté en raison de certaines difficultés, notamment l'insuffisance des capacités d'entreposage et de l'



infrastructure routière entre les centres ruraux et urbains, ce qui crée des difficultés de commercialisation des cultures et de distribution des denrées agricoles.

Les terres agricoles en Zambie sont principalement arrosées par la pluie, ce qui les rend vulnérables aux effets des changements climatiques. Pour relever ce défi, le Gouvernement investit dans les cultures résistantes à la sécheresse, dans l'irrigation, les systèmes d'alerte précoce et d'autres mesures d'adaptation. Le Gouvernement promeut en outre une valeur ajoutée dans le secteur agricole en offrant des mesures d'incitation aux industries agro-alimentaires.

La Zambie estime que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique donne la possibilité de développer le secteur agricole. Nous sommes également déterminés à allouer au secteur agricole le minimum exigé et convenu de 10 % du budget national.

Comme le note le rapport du Secrétaire général, des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des technologies de l'information et des communications, notamment dans l'utilisation de la téléphonie mobile. Le Gouvernement a créé un environnement propice au développement dans ce sous-secteur, et obtenu une réponse positive du secteur privé. Cela a notamment amélioré les télécommunications, même dans les zones rurales. Des tarifs extrêmement élevés s'appliquent toutefois toujours pour les appels entre la Zambie et la région.

Je suis ravi d'affirmer que dans le domaine de la gouvernance, la Zambie demeure attachée à la promotion de la démocratie, et nous sommes fiers de dire que, depuis les années 90, notre pays a connu un transfert de pouvoir pacifique du parti gouvernant à un parti d'opposition à la suite d'élections, cela à deux occasions, en 1991 et en 2011.

La Zambie est attachée à la promotion et à la protection des droits de la femme dans le but de réduire les inégalités. À cet égard, le Gouvernement a promulgué un certain nombre de lois, telles que la Loi contre la violence sexiste et la Loi contre la traite des personnes. Elle a également créé un Ministère de l'égalité entre les sexes et du développement de l'enfant, pleinement indépendant, pour assurer l'avancement et l'égalité des femmes.

Conformément au mandat du NEPAD, la Zambie appelle l'agence du NEPAD à continuer de promouvoir la sécurité agricole et alimentaire, l'intégration régionale

et la construction d'infrastructures, le développement humain et d'autres questions transversales telles que l'égalité des sexes et les technologies de l'information et des communications.

S'agissant de faire reculer le paludisme dans les pays en développement, le Gouvernement travaille sans relâche pour que la Zambie parvienne à éradiquer complètement le paludisme d'ici à 2030. Œuvrant avec différents partenaires, notamment l'Organisation mondiale de la santé, l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme lancée par les États-Unis, la Zambie a enregistré des progrès tangibles dans la lutte contre cette maladie endémique. Je suis heureux de noter que des interventions à fort impact ont entraîné une réduction de 66 % des décès liés au paludisme des personnes de tout âge, dépassant de plus de 50 % la cible fixée par l'initiative 2010 « Faire reculer le paludisme en Afrique ».

Enfin, des tendances positives ont également été observées dans la lutte contre le VIH/sida. Un de nos défis majeurs continue d'être l'insuffisante disponibilité des ressources pour lutter contre l'épidémie dans une économie mondiale en mutation, alors que les contributions financières des partenaires de coopération se réduisent. Pour sa part, le Gouvernement de la Zambie a, dans son budget national de 2013 publié la semaine dernière, alloué 11,3 % du budget national au secteur médical, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport au montant de l'année dernière. La composante VIH/sida bénéficiera de l'augmentation de l'allocation, même si c'est aux dépens d'autres composantes tout aussi essentielles. À cet égard, on ne saurait surestimer le besoin permanent de la collaboration de l'ONU ou d'autres organisations internationales.

Je terminerai donc en assurant l'Assemblée de l'attachement indéfectible de la Zambie à ces programmes de développement importants, surtout pour le continent africain.

**M<sup>me</sup> Anderson** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général des excellents rapports qui éclairent le débat d'aujourd'hui (A/67/204 et A/67/205). Ces rapports contiennent de toute évidence des éléments très positifs, qui témoignent de la croissance, des progrès et de la résilience dont nous sommes témoins en Afrique. Dans le même temps, il n'y a pas lieu de se réjouir. L'essentiel est énoncé sans ménagement :

« Malgré l'amélioration de ses résultats économiques, l'Afrique a enregistré un taux de croissance sensiblement moindre que celui d'avant la crise [...] et insuffisant pour réduire la pauvreté de manière significative » (A/67/204, par. 47)

L'Irlande est très impliquée dans l'histoire africaine en voie de déroulement. Dès le début, Irish Aid, le programme de développement de l'Irlande à l'étranger, a mis l'accent sur l'Afrique. La grande majorité de nos partenaires de l'aide se trouvent en Afrique, et c'est à l'Afrique que nous avons toujours consacré la majeure partie de nos ressources, soit 80 %. Reconnaisant la magnitude et la rapidité des changements en Afrique, le Gouvernement irlandais a lancé une stratégie africaine actualisée l'année dernière. Cette nouvelle stratégie renforce et développe l'approche que nous avons adoptée à ce jour, tout en soulignant l'importance des échanges commerciaux croissants et des liens d'investissement.

Compte tenu des contraintes de temps imposées au présent débat, j'ai l'intention de me concentrer sur quelques domaines d'activité traités dans les rapports dont nous sommes saisis. L'orateur intervenu au nom de l'Union européenne a déjà formulé des observations sur l'initiative « Faire reculer le paludisme ». Je prends simplement note des immenses progrès accomplis au cours de la dernière décennie, des progrès tels que le paludisme est en retraite partout dans le monde. Rien de tout cela n'aurait été possible si le financement international de la lutte contre le paludisme n'avait pas été multiplié par 15 et si de nouvelles manières de conduire cette lutte n'avaient pas été créées. L'Irlande a été un des membres fondateurs du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et elle y est demeurée très impliquée au cours des dix dernières années; nos contributions au Fonds se sont élevées à presque 175 millions de dollars.

Le rapport dont nous sommes saisis sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), tant par son analyse que par ses recommandations, reconnaît pleinement l'importance de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le développement de l'Afrique. Ceci correspond tout à fait aux priorités de l'Irlande en matière d'aide publique au développement. En 2008, nous nous sommes fixé l'objectif d'allouer 20 % de notre programme extérieur de développement à l'éradication de la faim. Plus tôt cette année, nous avons été en mesure d'annoncer que cet objectif avait été atteint.

Permettez-moi de citer quelques exemples en Afrique. Nous sommes très favorables au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et soutenons et finançons plusieurs pactes conclus avec des pays partenaires dans le cadre du PDDAA. Nous sommes également membres fondateurs l'initiative Renforcer la nutrition, qui compte de nombreux membres parmi les pays africains. Et en 2011, le Gouvernement irlandais a lancé le Fonds africain de développement agroalimentaire afin de fournir un soutien financier à des initiatives qui aident à renforcer les capacités dans le secteur agroalimentaire en Afrique. Le Fonds fait initialement l'objet d'un projet-pilote en Tanzanie et au Kenya.

Le rapport est clair quant aux défis qui entravent le renforcement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Afrique. Je voudrais en particulier aujourd'hui parler de ces difficultés dans un contexte rural et agricole. Nous savons tous que, dans l'agriculture, les femmes sont souvent désavantagées. Elles exécutent une part disproportionnée des travaux agricoles, ont des droits fonciers plus faibles et ont moins d'accès aux intrants agricoles améliorés, aux services de vulgarisation et aux services financiers. Pourtant, nous savons que si on leur donne les mêmes droits, l'accès à la terre et d'autres intrants essentiels, ainsi que la même voix au chapitre en matière de prise de décision, les femmes peuvent être de puissants agents du changement. La participation et l'autonomisation des agricultrices doit être la pierre angulaire de toute stratégie visant à stimuler la productivité agricole.

Dans l'ensemble des programmes de l'Irlande en faveur de l'Afrique, nous donnons la priorité au soutien des droits fonciers des femmes, à leur accès au crédit et aux intrants agricoles améliorés. Nous soutenons les efforts visant à changer les attitudes qui gouvernent le travail agricole des hommes et des femmes. Nous insistons également sur des indicateurs sexospécifiques et des données ventilées par sexe dans les projets agricoles. La décision historique prise la semaine dernière par la Haute Cour du Botswana aura, nous l'espérons, des répercussions sur tout le continent en termes de renforcement des droits de propriété des femmes.

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs est un programme phare dont le NEPAD se félicite. Pour assurer un suivi et une responsabilisation efficaces, il est particulièrement important que les plans d'action des pays enrichissent les mécanismes nationaux de planification

et d'allocation des ressources, au lieu de rester des documents autonomes. Depuis de nombreuses années, l'Irlande joue un rôle actif dans les pays partenaires en faveur d'une meilleure gouvernance en fournissant une assistance aux ministères et aux autorités locales, aux parlements, aux commissions des droits de l'homme et aux institutions de contrôle pour le renforcement des institutions. Nous aidons également à faciliter la bonne gouvernance par le biais des organisations de la société civile.

Améliorer la qualité des systèmes de gestion financière reste un défi majeur. À cette fin, nous finançons un certain nombre d'initiatives, tel le Forum africain sur l'administration fiscale, ce qui contribue à renforcer les capacités d'amélioration des systèmes de collecte de l'impôt. Des progrès sont réalisés, comme l'indique le rapport, la collecte des recettes ayant triplé depuis 2002.

La gestion de la diversité est considérée à juste titre comme une question de bonne gouvernance. Le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis traite de façon convaincante ce qu'il décrit comme l'un des problèmes les plus urgents en Afrique : la gestion de la diversité. Il s'agit d'un défi qui n'est nullement confiné à l'Afrique. En Irlande, nous avons vécu sur notre propre île les tensions et les cicatrices que l'histoire laisse dans son sillage – la douleur de ceux qui croient être sur le mauvais côté d'une la frontière. Nous savons combien il est difficile de construire les approches et les institutions qui peuvent s'adapter aux différentes identités et aspirations.

Au paragraphe 97 de son rapport, le Secrétaire général appelle à soutenir des procédures et mesures nationales en faveur de systèmes politiques ouverts et participatifs, de la représentation équitable des minorités, et des institutions qui s'efforcent de remédier aux inégalités économiques et politiques. L'Accord du vendredi saint de 1996 – un ensemble complexe de dispositions qui visaient à établir la parité d'estime et l'égalité de traitement entre les deux communautés en Irlande du Nord – est le résultat d'un tel processus. Conscient que la route qui a mené à l'Accord du vendredi saint a été longue et tortueuse, nous appuyons sans réserve l'appel du Secrétaire général et sommes prêts à offrir toute l'aide pratique que nous serons en mesure d'assurer.

L'impact de la crise financière mondiale sur les budgets de l'aide à travers le monde est de toute évidence un sujet de profonde préoccupation. Pour sa

part, l'Irlande s'est engagée à maintenir son programme de développement et à atteindre l'objectif de 0,7 % du revenu national brut. Nous contribuons actuellement plus de 0,5 %, et, malgré la période actuelle d'austérité que traverse mon pays, ce qui a exigé de procéder à une compression majeure des programmes nationaux, nous allons avancer résolument vers l'objectif des 0,7 %. Comme mentionné précédemment, la majeure partie de nos ressources, près de 80 %, est consacrés à l'Afrique – plus de deux fois les 37 % consacrés par l'Organisation de coopération et de développement économiques à l'aide à l'Afrique.

Le sommet de l'Union africaine en janvier de cette année, dont le but était de stimuler le commerce intra-africain, visait à revitaliser la confiance de l'Afrique et à lui donner une nouvelle orientation. La stratégie de l'Irlande vis-à-vis de l'Afrique reconnaît pleinement cette nouvelle orientation; nous sommes soucieux de promouvoir une plus grande intégration régionale en vue de l'augmentation du commerce intra-africain, de fournir une assistance technique pour renforcer les capacités gouvernementales et la planification du développement industriel, et de promouvoir de nouvelles opportunités pour les relations d'affaires. La semaine prochaine, le 22 octobre, nous allons accueillir à Dublin le second Forum économique Afrique-Irlande, une manifestation pratique de notre volonté d'élargir notre activité commerciale avec l'Afrique.

Pour conclure sur une note personnelle, j'ai trouvé passionnant d'assister au Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba au début de l'année. Le continent est clairement et manifestement en mouvement, et il est particulièrement gratifiant de voir les femmes africaines prendre la place qui leur revient dans la direction de ce mouvement. Sans négliger aucune des réalités qui donnent à réfléchir, ou minimiser les difficultés qui nous attendent, il est clair qu'un nouveau narratif africain se dessine, et nous, les Nations Unies, sommes appelées à jouer pleinement notre rôle dans ce récit passionnant.

**M. Kandangha-Bariki** (Togo) : Je voudrais tout d'abord adresser mes sincères remerciements au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour le rapport qu'il a publié au titre du point 13, intitulé « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique ». Je voudrais aussi réitérer mes très vives et chaleureuses félicitations pour l'élection de M. Vuk Jeremić à la présidence de soixante-septième session de

l'Assemblée générale et pour le leadership avec lequel il dirige nos travaux.

Ma délégation se félicite également du choix du paludisme comme thème, objet de notre débat de ce jour. À cet effet, je voudrais m'associer aux déclarations faites par les représentants du Cameroun au nom du Groupe des États d'Afrique, et de l'Algérie au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Malgré les efforts que ne cessent de faire les pays situés dans les zones exposées au paludisme, cette maladie reste la principale cause de mortalité et de morbidité. Face à cette situation endémique, seul un engagement politique collectif, assorti de ressources correspondantes, une vaste sensibilisation sur la question et une existence des services de santé appropriés pourraient aider à éradiquer ou, du moins, à réduire considérablement le drame du paludisme.

Il sévit de façon endémique durant toute l'année et sur toute l'étendue du territoire, avec une recrudescence en saison des pluies. Selon les statistiques sanitaires nationales, le paludisme représente 38,9 % des consultations dans les centres sanitaires et 21,9 % des hospitalisations. Le paludisme a tué plus de 1 314 personnes au Togo et plus de 506 000 cas de paludisme ont été enregistrés dans les installations sanitaires publiques en 2011. Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont les plus touchés.

Le Togo, dans sa volonté de poursuivre la mise en œuvre des objectifs de développement convenus sur le plan international, a élaboré un plan quinquennal national stratégique de lutte contre le paludisme qu'il a dénommé « Faire reculer le Paludisme 2006-2010 ». Un accent particulier a été mis sur l'utilisation des moustiquaires comme moyen de protection. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que la volonté de mon pays est d'atteindre le taux le plus élevé d'utilisation des moustiquaires imprégnées, à savoir 80 %, pour protéger les populations vulnérables, femmes et enfants en particulier. Certes, les diverses campagnes de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées ont fait reculer légèrement le taux de contamination du paludisme dans certaines régions où 71 % des ménages, soit environ 77 % des enfants de moins de 5 ans, ont bénéficié de soins de santé. Cependant près de 64,7 % des femmes restent encore exposées au paludisme.

Aujourd'hui, mon pays est déterminé à relever le défi en portant le taux de couverture des interventions préventives et curatives à 80 % des populations à risque, conformément aux recommandations techniques de

l'Organisation mondiale de la Santé, de manière à assurer une réduction de l'impact du paludisme d'au moins 75 % d'ici à 2015. Pour ce faire, une nouvelle campagne de diagnostic du paludisme simple et de traitement gratuit avec du coartem à l'intention des enfants de 0 à 10 ans a commencé le 4 octobre pour s'achever à la fin décembre. Le Togo s'attèle également à mener une lutte antivectorielle, notamment par la gestion de l'environnement et l'assainissement du milieu ambiant.

L'évaluation du plan stratégique 2005-2010 a certes révélé des progrès, mais des faiblesses subsistent. L'analyse des faiblesses a permis de noter deux problèmes majeurs qui sont l'insuffisance de l'utilisation des moustiquaires imprégnées et l'indisponibilité, à long terme, en moustiquaires imprégnées pour les groupes cibles. En ce qui concerne la gestion de l'environnement, l'hygiène du milieu ambiant et les mesures d'assainissement de base, le problème majeur identifié est l'absence d'un programme intersectoriel et d'assainissement de base qui entretient la prolifération des gîtes larvaires.

À cet effet, il faut envisager la lutte contre le paludisme dans un cadre de concertation intra- et intersectoriel. Il faut aussi et surtout augmenter l'allocation des ressources pour appuyer les activités d'assainissement et d'hygiène. Le Togo considère que la question du paludisme doit être traitée non seulement comme une question de santé publique mais aussi comme une question de développement, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur desquels il s'est résolument engagé. Mon pays se réjouit de l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux à la lutte contre le paludisme à travers leurs conseils avisés et leur soutien technique et financier.

Pour une réponse plus durable et plus efficace à la hauteur des défis et de nos ambitions collectives, il nous faut prendre les mesures nécessaires pour gérer efficacement le recrutement et la formation du personnel de santé qualifié, à tous les niveaux, pour couvrir les besoins techniques et opérationnels. Dans ce contexte, le Togo voudrait réitérer son engagement en faveur de la santé des populations. Dans la mesure du possible, il augmentera les ressources affectées à la lutte contre cette maladie et créera les conditions favorables à une collaboration avec le secteur privé pour améliorer l'accès à des services antipaludiques de qualité. C'est pour cela que mon pays a pris des dispositions pour affecter, dans la durée, plus de ressources budgétaires. Mais celles-

ci doivent être complétées par une aide internationale importante pour lui permettre d'atteindre les objectifs pour la période 2012-2015.

**M. Tin** (Myanmar) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient tout d'abord à remercier sincèrement le Secrétaire général de ses informations et de ses rapports complets (A/67/204 et A/67/205) sur les points importants de l'ordre du jour que nous examinons aujourd'hui. Plus d'une décennie s'est écoulée depuis le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui représente une vision collective et un cadre stratégique de développement socioéconomique pour l'Afrique dont le but est de susciter une croissance économique soutenue et équitable pour l'Afrique et d'améliorer son intégration dans l'économie mondiale.

Ces dernières années, de nombreux problèmes ont entravé l'action collective pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Néanmoins, l'adoption du NEPAD a mobilisé un appui plus large de la communauté internationale, ce qui a permis aux pays africains d'obtenir des résultats plus importants grâce aux mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre les priorités sectorielles du NEPAD. Le NEPAD leur a également permis de se ménager de meilleures possibilités d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

La création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et son intégration dans la structure et les processus de l'Union africaine ont renforcé progressivement la cohérence et la coordination de tous les efforts de développement sur le continent. Nous devons tirer les enseignements des expériences de ces 10 dernières années et faire fond sur les succès du NEPAD. Nous devrions œuvrer ensemble pour définir une nouvelle approche et trouver des moyens plus efficaces pour garantir la mise en œuvre effective du programme au cours de la prochaine décennie.

Alors que commence la deuxième décennie du NEPAD, il faut faire preuve d'une détermination et d'une volonté véritables et prendre les mesures qui s'imposent pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière de développement et mettre pleinement et concrètement en œuvre le programme du NEPAD. Il nous plaît de constater que l'Afrique continue de se transformer à un rythme régulier malgré les gigantesques défis auxquels le continent est confronté. Il est encourageant d'apprendre qu'en dépit de l'environnement géopolitique difficile et du ralentissement de l'économie mondiale, l'Afrique a connu une croissance soutenue, qui a atteint 4,5 %

en 2011. Toutefois, la croissance de l'Afrique est insuffisante pour atteindre l'objectif d'une réduction notable de la pauvreté et le continent est toujours en retard par rapport aux autres régions s'agissant des progrès réalisés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et ce, en raison des lourds effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire.

À l'évidence, même si le leadership au niveau national est déterminant pour le développement de l'Afrique, un partenariat mondial renforcé et durable s'avère primordial pour que les efforts de développement aboutissent. Bien que les partenaires de développement se soient engagés à aider l'Afrique à faire face à ses besoins de développement, et notamment à mettre en œuvre les priorités du NEPAD, seuls des progrès limités ont été enregistrés à cet égard. Nous tenons donc à nous joindre à ceux qui demandent à la communauté internationale d'épauler davantage l'Afrique et de l'aider à progresser plus avant dans la mise en œuvre du programme du NEPAD.

Un appui financier extérieur soutenu et la bonne gestion des ressources sont deux conditions préalables indispensables à la mise en œuvre efficace du NEPAD. Nous n'avons toutefois pas besoin de souligner qu'il importe d'accorder une attention particulière aux besoins et priorités des pays africains, ainsi qu'à leur droit à l'autodétermination.

Le Myanmar est l'un des États qui ont joué un rôle majeur dans l'instauration de l'amitié et de la solidarité entre les pays asiatiques et africains, il y a plus de 50 ans, en tant qu'un des organisateurs de la Conférence Asie-Afrique, également appelée Conférence de Bandung. Le Myanmar défend depuis longtemps la cause de la paix et du développement sur le continent africain et il a été un fervent défenseur des efforts de décolonisation de pays d'Afrique. Le Myanmar et l'Afrique entretenant des relations très solides et une amitié de longue date, je voudrais rappeler que, par solidarité avec l'Afrique, le Myanmar continuera d'appuyer avec énergie l'objectif du NEPAD, pour rendre possible une croissance économique générale et équitable. Les changements importants que le Myanmar a connus récemment et la reprise du dialogue avec la communauté internationale offrent également plus de possibilités de développer des relations commerciales et économiques avec les pays africains, dont bénéficieront les populations du Myanmar et des pays amis d'Afrique.

Le Myanmar se félicite que la communauté internationale ait réaffirmé sa volonté d'honorer

pleinement tous les engagements existants en matière d'aide au développement, y compris ceux pris dans le cadre d'Action 21, du Programme d'action d'Istanbul, de la Déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1), et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

À l'instar de nombreux pays africains, le Myanmar a pris du retard en matière de développement au cours des 60 dernières années, en raison de problèmes internes liés à la rébellion et d'un contexte extérieur défavorable. Pourtant, nous redoublons aujourd'hui d'efforts pour promouvoir la paix et le développement dans notre pays par des réformes politiques et économiques visant à améliorer le niveau de vie de la population. Avec l'appui et les encouragements croissants de nos partenaires de développement, de la région ou d'ailleurs, nous pensons que l'économie du Myanmar commencera à bien se développer dans un avenir proche. Conjointement avec d'autres pays en développement, le Myanmar entend resserrer ses liens avec ses amis africains à l'appui de leurs efforts de développement, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, qui reste selon nous importante pour le développement de l'Afrique.

Pour terminer, nous voudrions réaffirmer que nous appuyons la mise en œuvre intégrale et effective du NEPAD pour promouvoir la paix et le développement en Afrique, tout en encourageant une compréhension mutuelle fondée sur notre amitié et la coopération dans l'esprit qui a marqué la Conférence de Bandung : la solidarité afro-asiatique.

**M. Kohona** (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) offre une feuille de route pour un développement stratégique des pays les plus défavorisés du continent africain. En tant que pays qui a choisi sa propre stratégie de développement pour atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement, Sri Lanka a été en mesure d'accéder récemment au statut de pays à revenu intermédiaire et nous félicitons les États africains, qui ont accompli de nombreux progrès.

Le paludisme a été à l'origine de taux de mortalité élevés dans le monde, en 2010 notamment, avec près de 216 millions de cas de paludisme déclarés, qui ont entraîné le décès de 655 000 personnes, principalement en Afrique. La lutte contre le paludisme a été l'activité la plus efficace par rapport à son coût dans le domaine de la santé publique mondiale, avec un excellent rendement des fonds investis. Le Secrétaire général a reconnu que le paludisme était un obstacle important au programme de

développement dans son ensemble en faisant de la lutte contre cette maladie une des priorités du début de son deuxième mandat. Au niveau mondial, l'incidence de la maladie a considérablement reculé ces dernières années, notamment après que la communauté internationale a uni ses efforts pour appuyer le Plan d'action mondial contre le paludisme du Partenariat Faire reculer le paludisme, établi en 1998 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement revêt une importance particulière pour Sri Lanka. Les avantages socioéconomiques du système public sri-lankais de soins de santé ont été mondialement reconnus et se traduisent par des taux de mortalité postinfantile et maternelle très faibles dans le pays. En outre, la réussite de nos efforts d'éradication de la poliomyélite a été citée dans une étude de cas spécifique.

Sri Lanka, où le paludisme faisait autrefois des ravages, enregistre désormais quelques cas sporadiques seulement dans certaines régions. Le pays était presque parvenu à éradiquer le paludisme déjà une fois. En 1963, dans le cadre de l'effort mondial de lutte contre le paludisme, nous avons réussi à n'enregistrer que 17 cas, contre 92 000 en 1953. Avec la baisse du financement, et avec des pulvérisations et une surveillance moindres, nous avons assisté à une recrudescence du paludisme, jusqu'à 1,5 million de cas ont été enregistrés en 1967 et 1968. Cela a souligné la nécessité d'une surveillance, d'investissements et d'efforts constants pour maintenir les résultats déjà obtenus. Depuis 1970, Sri Lanka travaille sans relâche à enrayer de nouveau le paludisme, avec un succès certain. Il y a eu une baisse spectaculaire du nombre de cas au cours des 10 dernières années, avec 558 cas enregistrés en 2009 contre 210 000 en 2000, soit une baisse de 99,7 %. En 2011, seuls 124 cas d'infection ont été déclarés.

La situation de Sri Lanka est également exceptionnelle car, malgré près de trois décennies de conflit interne, le pays a réussi à faire reculer de 99,9 % les cas de paludisme depuis 1999. Il est également en voie d'éradiquer la maladie d'ici à 2014. D'ordinaire, les pays faisant face à des situations de conflit connaissent un affaiblissement de leurs mécanismes de lutte contre les épidémies. L'une des clefs du succès de Sri Lanka a été la flexibilité de son programme national et sa capacité à s'adapter à des conditions difficiles et instables. Les agents de santé publique ont déployé des dispensaires mobiles équipés d'outils de diagnostic du paludisme et

de médicaments antipaludéens pour protéger les groupes de population isolés et les personnes déplacées.

La concentration des efforts sur des mesures préventives, y compris le dépistage précoce et la recherche opérationnelle, et l'importance suffisante accordée aux mesures curatives, ont été des facteurs essentiels de notre succès. La vaste campagne de sensibilisation aux épidémies liées aux infections transmises par les moustiques, menée dans les écoles, a eu un impact considérable. Les responsables politiques, au niveau aussi bien national que local, se sont mobilisés. Un partenariat efficace avec des organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires de développement internationaux a également contribué à ce succès. Je dois reconnaître avec gratitude le partenariat solide avec l'OMS et le Plan d'action mondial contre le paludisme, qui a contribué de manière considérable à nos efforts.

Il est encore plus difficile aujourd'hui de préserver ces acquis et de prévenir la recrudescence de la maladie en raison des pressions démographiques et du climat tropical de Sri Lanka. Une autre difficulté tient à l'évolution du groupe de population le plus à risque. Il s'agit maintenant à Sri Lanka des hommes adultes, particulièrement de ceux qui sont exposés aux moustiques anophèles, transmettant le paludisme, dans le cadre de leur travail, notamment les travailleurs dans les mines de diamants, le personnel de service et les exploitants agricoles. Nous élaborons actuellement de nouvelles stratégies pour répondre à leurs besoins tout en continuant d'obtenir de bons résultats.

Je me félicite également des progrès considérables accomplis au niveau mondial ces dernières années dans la lutte contre le paludisme avec l'aide de l'ONU et d'autres partenaires, y compris des organismes bilatéraux et multilatéraux. Sri Lanka est prêt à partager son expérience et son expertise avec d'autres pays. À l'avenir, la coopération entre toute une série d'acteurs sera essentielle, surtout en Afrique. Il faudra pouvoir accéder à des traitements et des médicaments abordables et à faible coût. Le secteur privé a un rôle clef à jouer dans ce domaine. Le seul moyen d'atteindre les objectifs adoptés au niveau mondial, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement et ceux du Partenariat Faire reculer le paludisme et du Plan d'action mondial contre le paludisme, est de travailler en partenariat.

**M. Dos Santos** (Brésil) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Président d'avoir organisé ce débat conjoint sur le Nouveau partenariat pour le

développement de l'Afrique (NEPAD) et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique. La présente séance plénière représente pour nous une occasion importante de réaffirmer notre appui au programme de développement de l'Afrique, ce qui est crucial pour la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous voudrions également exprimer notre gratitude pour la qualité des rapports et des notes (A/67/204 et A/64/205) présentés par le Secrétaire général sur les points de l'ordre du jour dont nous sommes saisis aujourd'hui.

La culture et la société brésilienne doivent beaucoup à nos liens historiques avec les peuples africains. Ces liens constituent un élément essentiel de notre identité nationale. L'appui du Brésil pour le NEPAD est le symbole de notre reconnaissance des liens indissolubles qui nous unissent à l'Afrique. Selon le dixième rapport du Secrétaire général sur les progrès dans la mise en œuvre du NEPAD, l'Afrique connaît une profonde transformation économique, sociale et politique. Comme le souligne le rapport, ce Nouveau partenariat a pour objectif de susciter une croissance économique soutenue, généralisée et équitable, qui permette à l'Afrique de réduire la pauvreté et de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Nous estimons que la coopération demeure une stratégie essentielle pour atteindre cet objectif, étant donné que les progrès en matière de développement exigent une action concertée sur plusieurs fronts en vue d'une croissance inclusive, équitable et durable.

À cet égard, le Brésil salue les progrès accomplis en Afrique dans plusieurs domaines, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, tels que les infrastructures, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'environnement, les technologies de l'information et des communications, et l'autonomisation des femmes. Nous tenons à souligner le rôle important joué par le Programme de développement des infrastructures en Afrique, en tant que cadre de promotion des synergies aux niveaux régional et continental à travers des initiatives axées sur les infrastructures de transport, d'énergie et d'eau.

De nombreux défis subsistent. L'économie mondiale traverse de nouveau une période d'incertitude, et de nombreux pays africains sont largement tributaires de l'exportation de produits de base pour leur bien-être économique. Suite à l'absence de progrès dans

les négociations du Cycle de Doha relevant de l'Organisation mondiale du commerce – notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux marchés agricoles, question d'une importance capitale pour les objectifs de développement qui font l'objet de ce cycle de négociations – les pays pauvres ont encore plus de mal à faire face aux effets de la crise économique mondiale.

Cette situation se trouve encore aggravée par la lenteur avec laquelle s'accroît l'aide publique au développement fournie à l'Afrique. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, l'engagement pris en 2005 par le Groupe des Huit, au sommet de Gleneagles, d'accroître l'aide publique au développement destinée à l'Afrique n'a été tenu que pour moitié. Nous nous félicitons, à cet égard, de l'adoption de la résolution 66/293 sur un mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique, et nous prions tous les pays donateurs d'honorer leurs engagements sans plus tarder.

Nous estimons que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable a mis à notre disposition d'importants outils nous permettant d'intensifier nos efforts en faveur de programmes de développement de l'Afrique en ce qui concerne les trois aspects du développement durable, à savoir les aspects économiques, sociaux et écologiques. Sur la base des principes d'appropriation et de direction nationales, le NEPAD peut compter sur notre plein appui enthousiaste, car il s'agit d'un cadre efficace de coopération et de développement, ancré dans les perspectives et priorités africaines.

L'Afrique demeure une priorité de la politique étrangère brésilienne. Au cours de la dernière décennie, le Brésil a renforcé sa présence en Afrique, notamment en étoffant son réseau de missions diplomatiques et commerciales sur le continent. Aujourd'hui, nous sommes présents dans 37 capitales africaines, y compris Addis-Abeba, siège de l'Union africaine. Nous nous sommes également employés à renforcer le dialogue politique régional en vue d'accroître le nombre de nos partenaires de développement et d'élargir la portée de notre action. À cet égard, le Sommet Afrique-Amérique du Sud est un bon exemple d'une tribune innovante permettant de renforcer le dialogue et la coopération.

Les relations économiques bilatérales entre le Brésil et les pays africains se sont également renforcées. Au cours de la décennie écoulée, les échanges commerciaux entre le Brésil et l'Afrique ont plus que

séxtuplé, passant de 4,2 milliards de dollars en 2002 à plus de 27 milliards de dollars en 2011. Nous avons également accru nos investissements dans plusieurs pays africains, en particulier dans les secteurs de la construction, de l'extraction minière, de l'énergie et des transports.

Le Brésil appuie pleinement les priorités sectorielles définies par le NEPAD. Conscient du rôle important que joue le développement agricole et rural dans la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté, nous coopérons avec nos partenaires africains pour mettre en place des initiatives conjointes dans ces domaines. Depuis 2002, le Gouvernement brésilien a signé plus de 50 accords de coopération dans le secteur de l'agriculture avec 18 pays africains, dont l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, le Cap-Vert, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Tanzanie et la Tunisie. Il y a deux ans, nous avons eu le plaisir d'accueillir les représentants des 45 pays africains à l'occasion du premier Dialogue Brésil-Afrique sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement rural.

Depuis 2006, la société brésilienne de recherche en agronomie, qui est une entité publique, est active en Afrique et a ouvert un bureau au Ghana en vue de soutenir l'amélioration technologique et productive de l'agriculture de savane en Afrique. Ce bureau fournit une assistance à plus de 30 pays de la région. Nous sommes également conscients du vaste potentiel de l'Afrique en matière de production viable de biocarburants, sans porter atteinte à la production alimentaire ou à la sécurité alimentaire. À cet égard, le Brésil coopère avec des pays tels que le Ghana et le Sénégal pour renforcer les capacités nationales de production bioénergétique.

En général, l'objectif des projets de coopération est de transférer des compétences, de renforcer les capacités locales et d'autonomiser la main d'œuvre locale, avec les pleines participation et prise en main des gouvernements africains, ainsi que selon les principes qui guident notre participation aux initiatives de la coopération Sud-Sud. Par ailleurs, avec nos partenaires, à savoir l'Inde et l'Afrique du Sud, nous contribuons à un certain nombre de projets de renforcement des capacités, notamment au Burundi, au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et en Sierra Leone.

Les incidences de problèmes sanitaires sur les efforts visant à promouvoir le développement sont bien connues, comme cela a été réaffirmé dans plusieurs documents adoptés au niveau international, par exemple



la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). Selon l'Organisation mondiale de la Santé, en 2011, il y avait environ 216 millions de cas de paludisme dans le monde, qui sont à l'origine d'environ 655 000 décès par an, principalement en Afrique, où à chaque minute un enfant meurt de cette maladie. Le NEPAD reconnaît, à juste titre, les liens étroits qui existent entre santé, pauvreté, exclusion sociale, marginalisation et dégradation de l'environnement en Afrique.

Étant l'un des pays touchés par le paludisme, le Brésil est profondément engagé dans la lutte internationale contre cette maladie. Notre engagement se manifeste à travers notre coopération bilatérale et notre participation aux efforts multilatéraux, tels que le Partenariat Faire reculer le paludisme, la facilité internationale d'achat de médicaments et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Les initiatives de coopération brésiliennes prêtent une attention particulière à la création et au développement des capacités dans le domaine de la santé. Sur le plan bilatéral, nous avons mis au point des programmes conjoints de formation et de renforcement des capacités avec un certain nombre de pays africains pour prévenir et lutter contre le paludisme et pour consolider les systèmes de santé nationaux de manière générale.

La communauté internationale a accompli des progrès notables au cours des dernières années en vue de parvenir à la couverture universelle de la prévention et du traitement du paludisme au plus tard en 2010 et de faire tomber pratiquement à zéro le nombre total de décès liés au paludisme évitables d'ici à 2015. Les programmes de diagnostic précoce et de surveillance ont permis de réduire la mortalité de 25 % au niveau mondial depuis le début de l'initiative Faire reculer le paludisme.

Cependant, il y a encore de nombreux défis importants à relever. Outre les stratégies traditionnelles de prévention, comme l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent, les gouvernements doivent pouvoir compter sur l'appui de la communauté internationale pour mettre en œuvre des mécanismes visant à assurer l'accès universel à des médicaments gratuits ou de prix abordable pour traiter le paludisme destinés aux sujets déjà infectés, en tirant pleinement parti de la flexibilité offerte dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation

mondiale du commerce, conformément à la Déclaration de Doha sur l'ADPIC et la santé publique.

**M. Gumende** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole, je saisis cette occasion pour réitérer les félicitations de la délégation mozambicaine à M. Vuk Jeremić pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, et pour l'assurer de notre plein engagement à contribuer au succès de cette session. La délégation du Mozambique s'associe à la déclaration faite par le représentant du Cameroun au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/67/PV.25).

C'est avec grand intérêt que ma délégation s'associe à ce débat sur le développement de l'Afrique, et nous tenons à féliciter le Secrétaire général des rapports de fond dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/67/204 et A/67/205). Nous saisissons également l'occasion pour saluer les diverses initiatives relatives à la célébration de la Semaine de l'Afrique, qui contribue à maintenir les besoins de développement de l'Afrique au cœur de l'ordre du jour international.

Nous notons avec satisfaction que les rapports dont nous sommes saisis témoignent des tendances positives dans le développement de l'Afrique, que ce soit ses remarquables taux de croissance ou sa stabilité politique grandissante, et nous reconnaissons que ces réalisations sont le résultat d'un leadership fort, d'une bonne gouvernance et du recours accru à des solutions locales mieux adaptées aux Africains, qui sont les sujets et les acteurs de leur propre destin.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) nous offre des possibilités exceptionnelles pour améliorer les capacités et les politiques en vue d'obtenir des résultats dans d'importants domaines socioéconomiques et de promouvoir les partenariats publics et privés, qui accroissent la confiance en la capacité de l'Afrique à s'extirper du malaise du sous-développement sur le continent et au-delà, permettant ainsi à de nombreux pays de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, le continent africain s'efforce de manière concertée de faire en sorte que l'aide internationale au développement s'accompagne progressivement d'une part croissante de ressources prélevées dans les pays mêmes, au sein du continent. Néanmoins, nous pensons que l'aide internationale au développement est

encore essentielle pour aider le continent à construire et à consolider les bases d'une croissance qui finira par réduire sa dépendance grâce à des investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux comme la santé et l'éducation.

Par conséquent, bien que nous soyons satisfaits par l'augmentation modeste des montants de l'aide publique au développement destinée à l'Afrique, qui est passée de 47 milliards de dollars en 2010 à 50 milliards de dollars en 2011, nous tenons à appeler de nouveau la communauté internationale à veiller à ce que les déficits enregistrés pour parvenir aux montants convenus dans les engagements financiers pris aux conférences de l'ONU et par le Groupe des Huit à Gleneagles en 2005 et à L'Aquila en 2009, y compris ceux relatifs au financement des programmes concernant la sécurité alimentaire et l'agriculture, soient bientôt réglés. Ce n'est qu'avec l'appui de ses partenaires de développement que l'Afrique pourra relever avec succès les défis qu'elle rencontre, maintenir le cap vers le développement durable dans la paix et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

À cette fin, nous sommes en accord avec les recommandations contenues dans les rapports du Secrétaire général, et tenons à souligner que, pour que l'Afrique puisse continuer à consolider les acquis politiques et socioéconomiques réalisés jusqu'à présent, il convient d'accorder la priorité au renforcement, entre autres choses, d'une gouvernance sans exclusive, des partenariats entre les secteurs public et privé afin d'élargir les perspectives économiques, de bâtir des infrastructures, de développer les économies locales et de réduire la pauvreté.

S'agissant du maintien des partenariats mondiaux, pour passer au point 13 de l'ordre du jour, le paludisme demeure une grande préoccupation dans nos efforts de développement, car il représente un pourcentage élevé du fardeau de la morbidité au Mozambique, les groupes les plus vulnérables étant les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les groupes socialement défavorisés et les personnes touchées par le VIH/sida. Le plan quinquennal du Gouvernement pour 2010-2014 et sa stratégie d'éradication de la pauvreté prévoient des mesures ambitieuses visant à développer de manière stratégique des capacités et des systèmes nationaux dans le secteur de la santé et à accroître la couverture et la qualité des interventions, ce qui peut permettre au pays de passer plus tôt que prévu à une phase d'élimination.

En conséquence, le Ministère de la santé participe activement à l'élaboration de stratégies participatives et intégrées pour atténuer l'impact des maladies qui affectent directement la structure socioéconomique. Il a également mis en place une stratégie qui combine les efforts visant à disposer d'un personnel de santé mieux qualifié et plus flexible, et d'un mécanisme de surveillance étroite pour éradiquer du paludisme.

Il convient de noter que le Mozambique a enregistré des progrès significatifs en matière de réduction du fardeau du paludisme dans le pays grâce à diverses initiatives entreprises dans le cadre du programme national de lutte antipaludique, comme la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent; l'intensification des campagnes de sensibilisation Faire reculer le paludisme, prévoyant la distribution à grande échelle de moustiquaires pour en assurer l'accès universel; le traitement préventif intermittent pour les femmes enceintes; l'emploi de tests de diagnostic rapide et de la combinaison thérapeutique à base d'artémisinine pour le traitement du paludisme. De ce fait, le Mozambique a accompli des progrès importants vers une réduction de la fréquence du paludisme et a augmenté le nombre de services sanitaires capables d'effectuer le diagnostic du paludisme sur le terrain. En outre, 100 % des services sanitaires et des agents de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent sont en mesure d'aider les malades du paludisme en leur fournissant des traitements antipaludiques de première intention; 57 % des familles touchées disposent d'au moins une moustiquaire avec un traitement insecticide de longue durée; 34 % des femmes enceintes ont eu droit à deux doses de traitement préventif intermittent du paludisme pendant le premier semestre de 2012; la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent couvre 85 % des districts visés dans le pays pour la période 2011-2012.

Nos efforts visent à prendre des mesures allant au-delà du simple objectif de prévention du paludisme. Notre but est d'accroître la prise de conscience collective des bonnes pratiques, en vue d'éliminer le fléau du paludisme, qui est l'un des obstacles pesant sur notre développement national. Tandis que nous nous efforçons de maintenir l'élan généré par la Décennie pour faire reculer le paludisme, le Mozambique tient à souligner qu'à son avis, les enseignements tirés et les meilleures pratiques permettant d'amplifier les interventions nationales accroissent la valeur de nos efforts visant à améliorer l'accès universel et à atteindre les objectifs auxquels nous nous sommes engagés.

Dans les efforts pour lutter contre le fléau du paludisme, les partenariats avec les acteurs concernés, comme le secteur privé, la société civile, les partenaires de développement et les pays voisins, sont d'une importance cruciale. À ce titre, le Mozambique fait partie des huit pays du groupe pilote de la Communauté de développement de l'Afrique australe qui ont signé, en 2009, un accord fixant 2020 comme date limite d'éradication du paludisme. Nous sommes convaincus qu'une stratégie régionale permettra de garantir la disponibilité de mécanismes adaptés pour renforcer les initiatives transfrontières en cours et leur durabilité. Nous réitérons notre perception régionale commune, à savoir que seul un engagement politique commun nous permettra de créer un système de santé adapté grâce auquel nous pourrions relever le défi de notre région, qui consiste à éliminer le paludisme d'ici la fin de la décennie en cours.

Je termine en soulignant que, sur la base des progrès accomplis à ce jour et des engagements pris par divers partenaires, nous sommes convaincus que l'Afrique ne sera pas laissée de côté. Le Gouvernement mozambicain demeure déterminé à accélérer son action et à redoubler d'efforts.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je tiens, en premier lieu, à m'associer à la déclaration prononcée par l'Ambassadeur Tommo Monthe, Représentant permanent du Cameroun, en sa qualité de Président du Groupe des États d'Afrique (voir A/67/PV.25).

Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, et nous remercions et félicitons le Secrétaire général d'avoir pris cette initiative ainsi que de la présentation de son rapport complet sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/67/204). Je saisis l'occasion qui m'est donnée d'exprimer les remerciements et la reconnaissance de la République de Guinée équatoriale pour les nobles efforts déployés au cours de la décennie passée dans le cadre du partenariat pour la lutte contre le paludisme afin de faire reculer le paludisme, sous l'égide du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et grâce à un appui décisif de la communauté internationale. Nous apprécions également le fait que des ressources ont été mobilisées afin de renforcer l'action que ne cessent de mener les gouvernements pour atténuer et éliminer les

pandémies qui touchent les populations des pays en développement, notamment le paludisme.

En dépit de ces efforts, aujourd'hui encore, le paludisme fait quelque 780 000 morts par an. Il continue de toucher 40 % de la population mondiale, ce qui complique le développement socioéconomique des communautés les plus pauvres. Au cours de la décennie passée, l'augmentation rapide des interventions antipaludiques a permis de sauver un peu plus d'un million de vies en Afrique et de réduire de 38 % le nombre de victimes de cette maladie. Ces résultats doivent contribuer à renforcer la collaboration internationale en vue de l'élimination totale du paludisme.

Mon pays, la République de Guinée équatoriale, s'est associé résolument aux efforts déployés tant au niveau international que national. Au niveau international, le Gouvernement équato-guinéen parraine le Prix international UNESCO-Guinée équatoriale pour la recherche en sciences de la vie, dont l'objectif est d'encourager la recherche scientifique visant à éliminer les pandémies telles que le paludisme, qui frappent le continent africain et d'autres régions du monde. Au niveau national, le Gouvernement a mis en place une initiative de lutte contre le paludisme parrainée par le Ministère de la santé et du bien-être social, Marathon Oil Corporation et Medical Care Development International, dont les activités se concentrent actuellement sur l'île de Bioko, mais qui sera élargie l'année prochaine pour couvrir également la partie continentale du pays.

Grâce aux efforts déployés conjointement par le Gouvernement et ses partenaires, Marathon Oil et Medical Care Development International, la République de Guinée équatoriale dispose aujourd'hui de l'un des programmes les plus efficaces de lutte contre le paludisme. En effet, elle est parvenue à réduire l'incidence de cette pandémie de 57 % en seulement quatre ans. Pour appuyer cette initiative, le Gouvernement a mis en place un vaste programme visant à construire et équiper des hôpitaux de référence, à fournir de l'eau potable et à approvisionner tout le pays en électricité. Ces projets entrent dans le cadre de l'initiative « Gobierno Horizonte 2020 », dont l'objectif est de garantir la santé pour tous, l'éducation pour tous, des moyens de subsistance pour tous, l'alimentation pour tous et l'accès de tous à l'électricité et à l'eau potable.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la soixante-septième session de l'Assemblée générale, le Président de la République de Guinée équatoriale, M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a réitéré son appui à une

démarche basée sur le principe de responsabilité commune et la solidarité en matière de lutte contre les pandémies, notamment le paludisme (voir A/67/PV.12). Et puisque les bonnes intentions ne suffisent pas et qu'il faut les concrétiser, le Président de la République a confirmé son appui par des engagements spécifiques.

Ainsi, nous apprécions sincèrement les nobles efforts que déploient le Partenariat pour la lutte antipaludique sous la direction de sa Directrice exécutive, M<sup>me</sup> Fatou Nafou-Traoré, M. Maged Abdelaziz, Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, et M. Ibrahim Miyaki, Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), mais également le dynamisme et le pragmatisme remarquables qui caractérisent les efforts déployés dans le cadre du NEPAD et l'appui international fourni en vue de promouvoir une paix et un développement durables en Afrique.

Je termine ma brève déclaration en encourageant tous les partenaires de l'Afrique et l'ensemble de la communauté internationale à appuyer les efforts dynamiques que déploient les gouvernements de notre continent et à contribuer à la lutte contre les nombreux problèmes qu'ils rencontrent en matière de lutte contre les pandémies, en particulier le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida, alors qu'ils s'efforcent d'instaurer un développement et une paix durables dans la région.

**M<sup>me</sup> Cizare** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à exprimer l'appréciation de ma délégation au Président de l'Assemblée générale pour avoir convoqué la présente séance plénière, qui revêt une grande importance pour l'Afrique. Je tiens également à remercier sincèrement le Secrétaire général de son dynamisme et de sa détermination à faire du programme de l'Afrique un point central des travaux du système des Nations Unies. L'Éthiopie accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/67/204). Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration prononcée par le représentant du Cameroun au nom du Groupe des États d'Afrique (voir A/67/PV.25).

L'année 2012 marque le début de la deuxième décennie d'existence du NEPAD. Une étape cruciale a été franchie. Depuis sa création, le NEPAD représente la vision commune et partagée du renouveau de l'Afrique. La vision des créateurs du NEPAD est fondée sur la nécessité que l'Afrique occupe la place qui lui revient au

sein du système international, sur la base du programme de transformation qu'elle a elle-même défini et du principe d'appropriation. Au fil des ans, le NEPAD est devenu le principal programme de développement de l'Union africaine. Les programmes qu'il a mis en place permettent de promouvoir une plus forte appropriation africaine fondée sur une coopération créative et efficace avec les partenaires. Le NEPAD apporte une énorme contribution à la transformation de la conception politique et de la mise en œuvre des objectifs de développement de l'Afrique.

Il ne fait aucun doute que l'Afrique vit une ère nouvelle marquée par la relance. Le continent n'est plus perçu comme une partie marginalisée du monde qui n'est digne d'attention que du point de vue de l'aide humanitaire. Même durant une période difficile au niveau mondial, l'Afrique a maintenu un taux de croissance positif. Cela ne s'applique pas à tous les pays du continent, mais à un nombre suffisamment important d'entre eux pour que cette tendance soit considérée comme étant largement représentative.

On estime que la croissance de l'Afrique atteindra un taux de 5 % au cours de la prochaine décennie, ce qui n'est pas suffisant si l'on veut que la plupart des pays les moins avancés soient admis dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Pour progresser davantage, la situation mondiale, y compris le financement du développement, doit s'améliorer.

Même si le continent se dirige vers un avenir plus prometteur, les défis au développement auxquels l'Afrique est confrontée demeurent complexes. Les réalités mondiales ont continué d'influer sur les perspectives de développement de l'Afrique depuis le début du nouveau millénaire. La crise économique et financière mondiale, aggravée par le désordre fiscal, et les changements climatiques ont eu des conséquences, directes et indirectes, sur les taux de croissance élevés du produit intérieur brut en Afrique, qui avaient atteint un pic d'environ 6 % en 2007.

Dans ce contexte, le rôle du NEPAD est tout à fait crucial. Le NEPAD est entré dans une nouvelle phase de la trajectoire de développement de l'Afrique. L'accent porte maintenant sur la mise en œuvre des programmes et projets essentiels dans les secteurs clefs comme l'infrastructure, l'énergie, l'agriculture et le renforcement de l'appropriation africaine. En résumé, les principaux objectifs du NEPAD devraient être atteints par une coopération internationale efficace.

L'Éthiopie adhère à la vision du NEPAD selon laquelle elle doit s'approprier pleinement son processus de développement. Le NEPAD devrait servir de catalyseur pour le développement et l'intégration régionale. À cet égard, nous appelons tous les partenaires de développement à œuvrer en faveur de la revitalisation de la mise en œuvre du NEPAD. Pour sa part, l'Éthiopie accorde une grande importance au renforcement de l'intégration régionale. Les liaisons électriques et les réseaux routiers que nous avons construits et sommes en train de construire avec Djibouti, le Soudan, le Kenya et le Soudan du Sud témoignent de notre volonté de participer à l'intégration régionale. Nous sommes convaincus que la construction d'infrastructures créera de plus grands marchés et des économies plus fortes qui faciliteront et renforceront la transformation électrique régionale.

Outre le développement économique, il est également essentiel de promouvoir les programmes de développement social dans un objectif d'intégration sociale. De nouveau, le défi n'est pas de trouver une nouvelle stratégie pour le développement social, mais de mettre en œuvre les stratégies que nous avons déjà élaborées à plusieurs occasions.

Des rapports récents décrivent l'Afrique comme un continent jeune, dont plus de 60 % de la population actuelle a moins de 30 ans. Les caractéristiques actuelles de la démographie africaine pourraient poser un difficile problème. Pour gérer convenablement la situation démographique, il faut que les jeunes puissent participer activement et de façon approfondie dans les domaines économique, social et politique. Par conséquent, nous pensons que la principale règle à suivre pour traiter cette question consiste à reconnaître que les problèmes des jeunes ne peuvent être surmontés qu'en relevant les défis auxquels sont confrontées les sociétés africaines dans leur ensemble. C'est dans ce contexte qu'il devient essentiel d'aider les jeunes à s'organiser et à créer l'espace et les mécanismes politiques nécessaires pour qu'ils s'impliquent dans la recherche d'une solution aux problèmes sociaux.

S'agissant de faire reculer le paludisme dans les pays en développement, l'Éthiopie a fait des progrès significatifs depuis 2000 et a déployé des efforts accrus en lançant et en accroissant le nombre des campagnes antipaludiques dans tout le pays. Notre programme de prévention et de lutte contre le paludisme fait partie intégrante de notre plan de croissance et de transformation. Par conséquent, le résultat global a été une réduction

significative des cas de paludisme et de décès imputables au paludisme.

Pour terminer, l'Éthiopie tient à souligner que le programme de développement de l'après-2015 et le suivi et la mise en œuvre des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, particulièrement dans le processus d'élaboration d'objectifs de développement durable, devraient porter une attention particulière aux besoins de développement de l'Afrique.

**M. Al-Duwaisan (Koweït) (*parle en arabe*) :** La délégation de mon pays est heureuse de prendre part aux débats sur le point à l'ordre du jour intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ». Nous avons suivi avec une grande attention le contenu des deux rapports du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/67/204) et sur l'appui international dont il bénéficie, ainsi que sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/67/205). Nous nous joignons aux autres orateurs pour demander instamment à la communauté internationale, aux gouvernements africains, aux partenaires de développement et aux institutions financières internationales d'unir leurs efforts pour traiter les questions liées à la sécurité, au développement et à l'état de droit.

L'État du Koweït accorde une importance particulière au point à l'ordre du jour dont nous sommes saisis en raison de la relation étroite du Koweït avec l'Afrique et des problèmes auxquels est confronté le continent africain. En raison de ces problèmes, nous devons tous accroître nos efforts, notre coopération et nous devons aider les peuples du continent à y faire face. Parmi ces problèmes figurent, entre autres, la rapide augmentation du taux de chômage, l'absence de sécurité dans un certain nombre de régions, la multiplication des conflits armés, et le fait qu'un nombre significatif d'États africains sont loin d'avoir atteint les objectifs du Millénaire pour le développement.

Onze ans se sont écoulés depuis que les chefs d'États africains ont adopté l'initiative du NEPAD, cette vision stratégique globale dont le but est de placer l'Afrique sur la voie du développement économique et social. D'autre part, 10 ans se sont écoulés depuis que l'Assemblée générale a organisé un dialogue de haut niveau sur l'initiative du NEPAD, le 16 septembre 2002, et a adopté, en novembre 2002, sa résolution 57/7 faisant du NEPAD le cadre de référence pour le développement

de l'Afrique. L'Assemblée a demandé à l'ONU, à ses institutions spécialisées et aux autres partenaires de développement d'harmoniser leurs programmes visant à appuyer les efforts de développement en Afrique.

Malheureusement, l'augmentation de la pauvreté et la propagation de maladies transmissibles et dangereuses, en même temps que la diminution progressive de l'aide économique et de l'appui aux projets de développement, font que la communauté internationale doit absolument adopter une attitude sérieuse, déterminer de quelle façon elle peut appuyer et aider les États africains en développement à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent pour assurer leur subsistance, respecter les résolutions et les engagements qu'elle a pris d'accroître l'aide publique au développement.

Ces cinq dernières années, le monde a été témoin de l'émergence de nombreux défis et dangers internationaux qui ont entravé les efforts de développement dans de nombreux pays en développement. L'augmentation des prix alimentaires, le désordre des marchés financiers et la crise économique mondiale font probablement partie des défis les plus pressants. Toutefois, malgré leur importance, ces crises ne devraient pas empêcher la communauté internationale de respecter ses engagements de soutenir les projets de développement dans les pays les moins avancés et en développement. Par conséquent, je ne saurais manquer d'insister sur la nécessité de demander instamment aux pays africains de déployer davantage d'efforts pour répondre aux demandes et aux préoccupations de la communauté internationale, en jetant par exemple les bases de la stabilité et de la bonne gouvernance et en créant un environnement approprié pour encourager les pays donateurs de tous les secteurs à offrir l'appui économique et technique aux pays du continent africain.

À cet égard, je tiens à signaler que l'État du Koweït n'a ménagé, et ne ménagera, aucun effort dans le maintien de son appui et dans la fourniture de son aide aux pays en développement en général et aux pays africains en particulier, par le biais de ses institutions officielles et de son secteur privé. Cette assistance est considérée comme une constante de la politique étrangère du Koweït, qui repose sur la conviction qu'améliorer la situation économique de ces États et les aider à atteindre leurs objectifs de développement sera bénéfique pour tous, consolidera les partenariats et la coopération et renforcera davantage les systèmes économique et commercial mondiaux. Mon pays continuera d'apporter son appui de manière que les pays en développement en

général, et les pays africains en particulier, parviennent à atteindre leurs objectifs en matière de développement.

L'histoire de l'État du Koweït est riche de partenariats avec les pays africains afin de prêter appui à leur développement. Les liens économiques que le Koweït a tissés avec les pays africains ont souvent ouvert la voie à des relations diplomatiques et politiques. Un élément fondamental à cet égard a été le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, lequel est présent dans 48 des 54 pays qui composent l'Union africaine. L'Émir de l'État du Koweït, S. A. cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, a participé au dix-neuvième Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Addis-Abeba. Le Koweït, qui a rejoint l'Union africaine en qualité de pays observateur, a fait lors du Sommet une donation visant à couvrir les frais d'équipement du siège de la Commission de l'Union africaine. Tous ces éléments illustrent la profondeur des relations qui unissent le Koweït et les pays d'Afrique et attestent sans équivoque de la volonté de mon pays de soutenir et d'aider les pays africains dans leur quête de solutions à leurs problèmes.

Reconnaissant l'importance du travail entrepris en commun pour bénéficier aux populations des pays en développement, mon pays a établi le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes. Les activités du Fonds, élargies à 102 pays dans le monde entier dont 48 pays africains, contribuent au financement de multiples projets dans des secteurs variés, parmi lesquels l'agriculture, les transports, l'énergie, l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation et d'autres encore. Le continent africain a toujours bénéficié des activités du Fonds. Le montant total que le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes a consacré à des projets de développement en Afrique dépasse 4,6 milliards de dollars.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'il est urgent que la communauté internationale, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et le secteur privé s'unissent pour apporter leur appui et leur aide afin de garantir que les ressources nécessaires sont disponibles pour permettre aux populations des pays concernés de vivre dans la dignité et pour consolider l'infrastructure des pays en développement en général, et des pays africains en particulier. Cela est conforme à l'Article premier de la Charte des Nations Unies, qui traite de la coopération internationale pour résoudre les problèmes d'ordre économique, social ou humanitaire.

**M. Maina** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général pour les rapports (A/67/204 et A/67/205) sur lesquels est fondé le présent débat. Je saisis également cette occasion pour remercier le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Commission économique pour l'Afrique, qui ont organisé la Semaine de l'Afrique du NEPAD. Cette manifestation fait suite au dixième anniversaire du NEPAD, célébré avec beaucoup de succès l'an dernier ici même à New York.

Ma délégation s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des États d'Afrique par le Représentant permanent du Cameroun lors de la 25<sup>e</sup> séance.

Le débat d'aujourd'hui sur l'Afrique est crucial car il intervient alors que l'on s'intéresse de plus en plus aux besoins de développement du continent. Le Kenya a eu l'honneur de cofaciliter, avec la Suède, le processus mené à l'Assemblée générale de la création d'un Mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique. Je suis heureux d'annoncer que les cofacilitateurs ont mené à bien cette activité cruciale et ont présenté un projet de résolution qui sera adopté à la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je tiens à remercier tous les États Membres d'avoir pris une part active et apporté des contributions productives au processus de consultations et aux négociations sur le projet de résolution.

Un mécanisme de suivi portant sur les besoins de développement de l'Afrique est important, car il aidera à identifier les lacunes existantes dans de nombreux secteurs cruciaux et parce qu'il permettra de demander des comptes aux agences et pays partenaires, tout en préservant la dynamique politique des efforts visant à atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international.

L'Afrique est la région du monde avec le plus lourd déficit d'infrastructures. Le continent a besoin d'investissements massifs dans le développement de ses infrastructures – transports, énergie, technologies de l'information et de la communication, et eau et assainissement – afin de consolider la plateforme d'une croissance soutenue. Selon les estimations, la région devra, pour l'ensemble des trois piliers, engager plus de 200 millions de dollars par an pour renforcer les capacités nécessaires à un développement soutenu. C'est un montant bien supérieur à ce que le continent perçoit au titre de l'aide publique au développement et

à ce que les budgets nationaux peuvent y consacrer. En fait, les données disponibles montrent que le continent n'est à même de mobiliser qu'un tiers des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement convenus au niveau international.

Les objectifs du Millénaire, qui ont réuni un consensus mondial sans précédent, représentent des mesures visant à réduire la pauvreté, notamment en Afrique. Ils ont fourni un outil majeur pour canaliser l'attention internationale et mobiliser l'appui dans de nombreux pays. Les objectifs du Millénaire ont montré qu'un ensemble de buts clairs et mesurables pouvait être un véritable vecteur de changement, ce qui a encouragé la définition d'un programme mondial de développement pour l'après-2015.

Il est maintenant avéré qu'aucun des pays d'Afrique subsaharienne n'est en mesure d'atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Si certains ont enregistré des progrès honorables sur la voie des objectifs du Millénaire dans le délai prescrit, d'autres ne pourront en atteindre aucun. Certains ont d'ailleurs enregistré une croissance négative, et reperdu les gains antérieurs.

L'expérience du Kenya est mitigée s'agissant des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons sensiblement réduit la part de notre population qui vit sous le seuil de pauvreté. Nous sommes en bonne voie d'assurer l'éducation primaire pour tous, le taux d'inscriptions net ayant augmenté de 74 % en 2000 à 95 % en 2011. Des progrès encourageants ont également été enregistrés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Le Kenya, qui siège au Conseil d'administration du programme Faire reculer le paludisme, consolide actuellement les progrès accomplis dans la lutte contre le paludisme.

Selon certaines estimations, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, les pays en développement devraient afficher un taux de croissance annuel stable et durable d'au moins 7 % jusqu'en 2015. Cette prévision ne s'est pas matérialisée, car la plupart des pays ont dû redéfinir leurs priorités pour faire face aux répercussions d'une conjoncture économique défavorable, notamment du fait des crises économique et financière mondiales et d'interventions humanitaires. Ces crises, associées à la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie et aux impacts négatifs des changements climatiques, ont obligé

la plupart de nos pays à faire passer le développement au second plan.

La sévérité accrue des défis mondiaux a fait bien voir que nous devons peut-être modifier notre stratégie. Ainsi, alors même que nous poursuivons nos réflexions sur l'après-2015, nous devons centrer notre attention sur la manière de progresser plus rapidement afin d'atteindre ces objectifs avant leur date butoir.

Le passage des objectifs du Millénaire pour le développement à la stratégie de l'après-2015 doit se conjuguer avec une certaine continuité. Le nouveau programme de développement devra être formulé par le truchement d'un processus participatif et inclusif, à partir de la base, et devra être dirigé par l'ONU. Ce processus doit s'inspirer des principes de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), des expériences faites et réussites obtenues avec les OMD, ainsi que des déficits de ressources observés. La Déclaration du Millénaire a présenté six valeurs considérées comme fondamentales pour les relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle : liberté, égalité, solidarité, tolérance, respect de la nature et responsabilité partagée. Le nouveau plan mondial du développement doit de nouveau mettre l'accent sur les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les

pays pauvres, notamment en Afrique subsaharienne, et qui continuent d'empêcher le développement socioéconomique du continent.

En conséquence, la stratégie de développement de l'après-2015 est plus que jamais critique pour l'Afrique. Des stratégies de développement accélérées sont nécessaires pour réaliser pleinement la vision exprimée dans la Déclaration du Millénaire et créer un monde où la mondialisation sera une force bénéfique pour tous.

Nous attendons avec intérêt de participer activement au débat à venir sur le processus intergouvernemental concernant les objectifs du développement durable, la stratégie de développement de l'après-2015 et les négociations, qui viennent de commencer, autour de l'examen quadriennal complet. Le Kenya est d'avis qu'à la fin des processus parallèles de définition des objectifs de développement durable et de ceux de la stratégie de développement pour l'après-2015, nous devrions avoir un processus unique devant être mené par l'Organisation des Nations Unies. Il faut accorder la priorité aux besoins particuliers de l'Afrique, et l'Afrique doit prendre une part active au processus de négociations.

*La séance est levée à 18 h 5.*